

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 1/71

## SCI de BOISJARRY

---

Juignac (16190)

# PARTIE 6 – ATLAS CARTOGRAPHIQUE

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 2/71

## Table des matières

<b>1- MEMOIRE TECHNIQUE .....</b>	<b>4</b>
Figure 1 : Plan de situation du site .....	4
Figure 2 : Plan de situation Ech 1/1500e .....	5
Figure 3:Plan d'accès au site.....	6
Figure 4: Rayon des 3km autour du site.....	7
Figure 5 : Plan cadastral et photo aérienne de l'emprise.....	8
Figure 6 : Plan de situation .....	9
Figure 7 : Rayon 300m autour de l'installation (1/5000°) .....	10
Figure 8 : Rayon 35m autour de l'installation (1/1000°) .....	11
Figure 9: Photo aérienne emprise du site de BOISJARRY .....	12
Figure 10: Plan cadastre de la SCI BOISJARRY .....	13
Figure 11: Rayon des communes à informer.....	14
Figure 12 : Carte relief de Juignac.....	15
Figure 13 : Carte géologique .....	16
Figure 14 : Coupe Géologique .....	17
Figure 15: Hydrographie .....	18
Figure 16: Cours d'eau aux alentours du site.....	19
Figure 17: ZNIEFF Type I, II à Juignac .....	20
Figure 18: Zone Natura 2000-Perpignan .....	21
Figure 19: Atlas SRCE .....	22
Figure 20 : Carte des SAGE de la région Nouvelle Aquitaine.....	23
Figure 21: Système aquifère .....	24
Figure 22 : États des eaux souterraines .....	25
Figure 23 : Lignes aériennes .....	26
Figure 24 : Restrictions pour drones de loisir.....	27
Figure 25 : Carte sismique de la France.....	28
Figure 26 : Risque sismique .....	29
<b>2- ETUDE D'IMPACT.....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>32</b>
<b>Plan de situation de la SCI du BOISJARRY .....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE 2.....</b>	<b>34</b>
<b>Zone d'intérêt écologique de la commune de Juignac.....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 3.....</b>	<b>36</b>
<b>Les grands systèmes aquifères de Poitou-Charentes.....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 4.....</b>	<b>38</b>
<b>Atlas Cartographique de la Nouvelle Aquitaine.....</b>	<b>38</b>
CARTE N°1 : Bassins versants de la Nouvelle Aquitaine .....	39
CARTE N°2 : Carte du réseau hydrographique de la Nouvelle Aquitaine .....	40
CARTE N°3 : Occupation des sols .....	41
CARTE N°4 : Carte des Zones vulnérables aux Nitrates.....	42
<b>3- ETUDE DE DANGER.....</b>	<b>43</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>44</b>

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 3/71

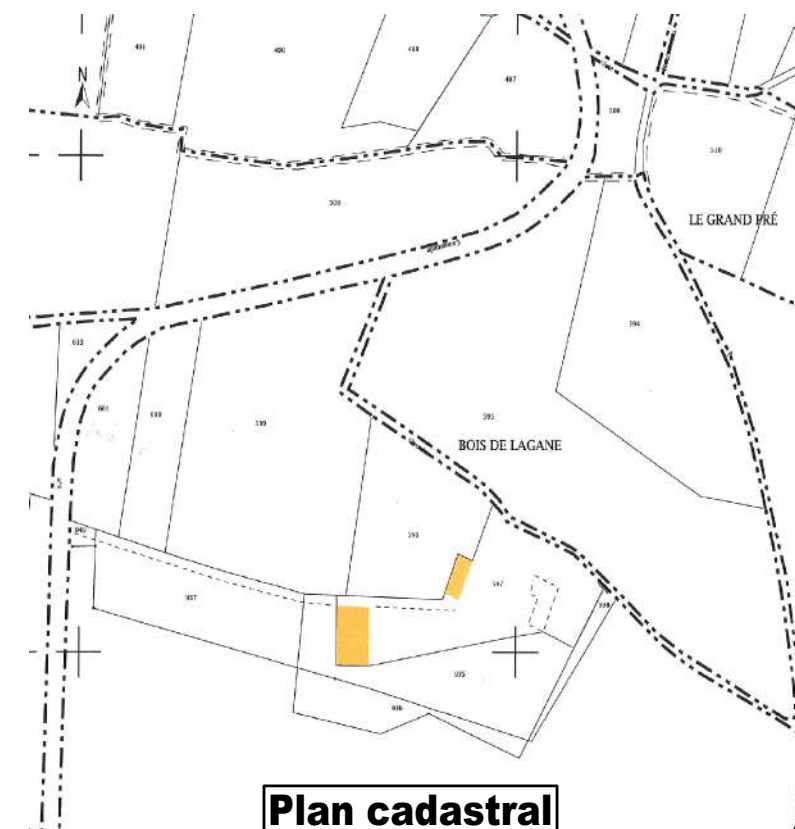
Situation du site pyrotechnique de la SCI du BOISJARRY .....	44
ANNEXE 2 .....	46
Plans des zones d'effets .....	46
ANNEXE 3 .....	55
Moyen de lutte contre l'incendie .....	55
ANNEXE 4 .....	57
Certificats d'artificier .....	57
ANNEXE 5 .....	63
Plan Cellules de Stockage .....	63
ANNEXE 6 .....	67
Plan Stockage inerte.....	67
ANNEXE 7 .....	69
Plan Hangar.....	69

## 1- MEMOIRE TECHNIQUE

ARTS ET FEUX



**Plan de situation**



**Plan cadastral**

Figure 1 : Plan de situation du site  
Source : Géoportail

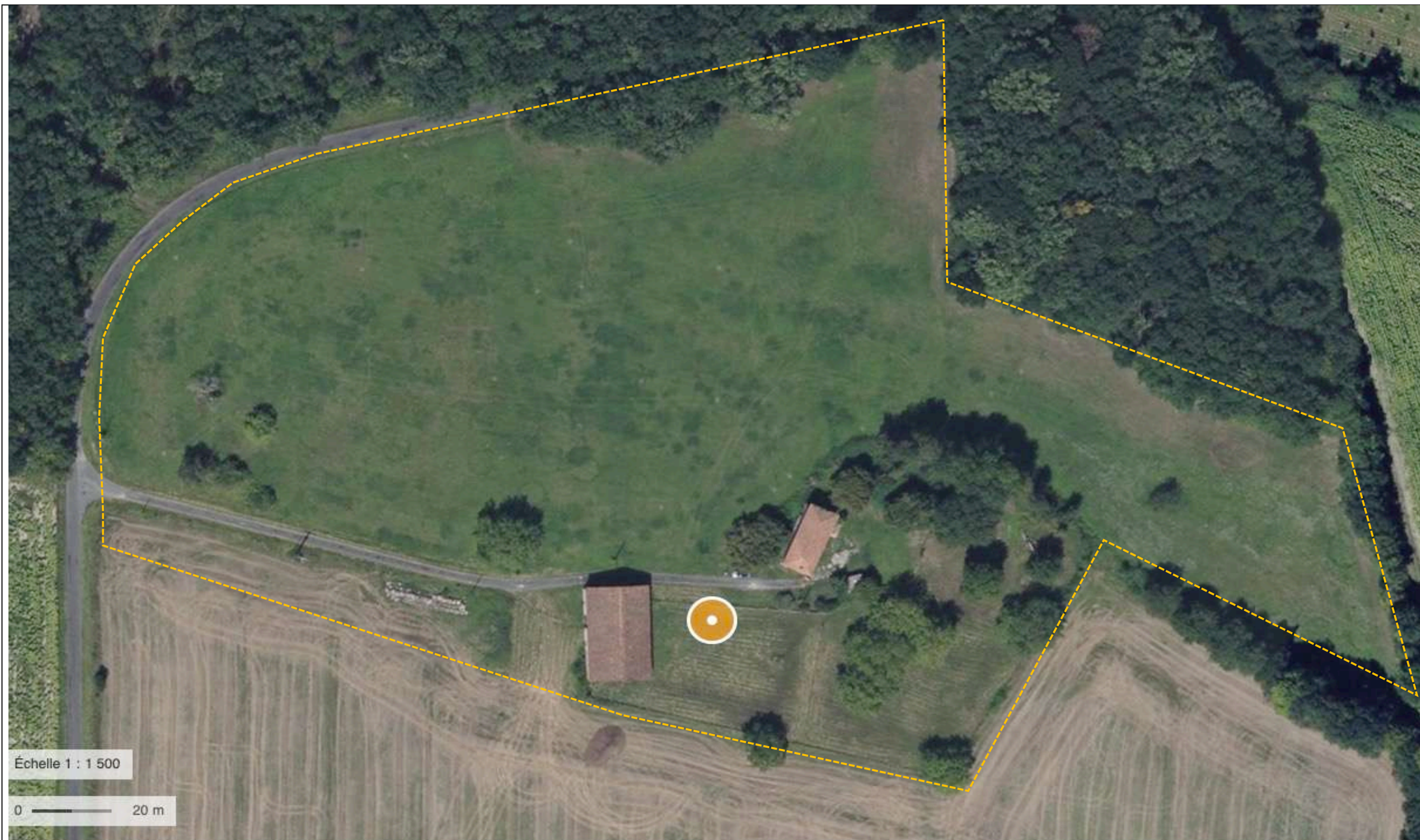


Figure 2 : Plan de situation Ech 1/1500e

Source : Geoportail

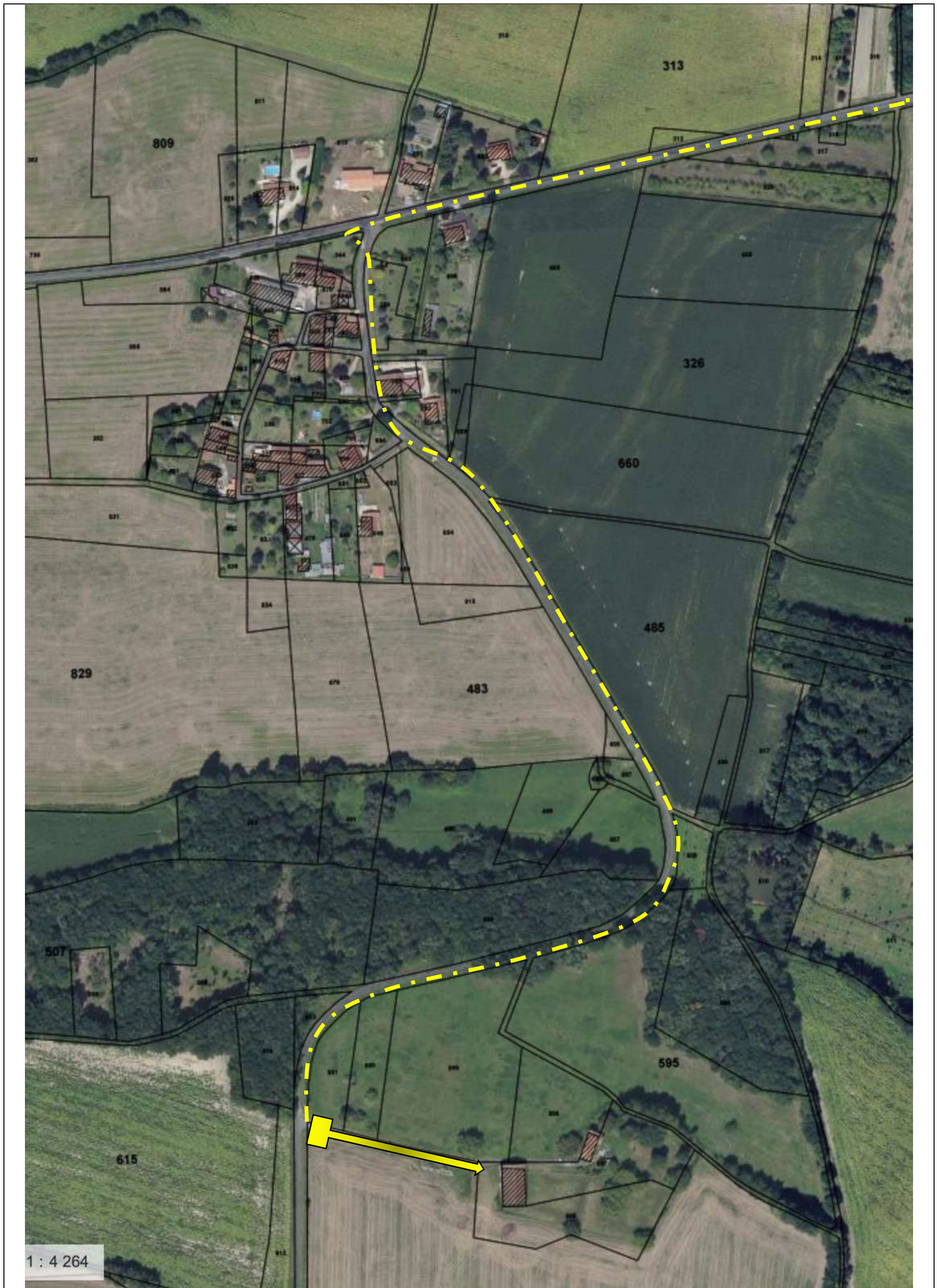


Figure 3: Plan d'accès au site  
Source : Geoportail

### Rayon des 3km d'information des communes

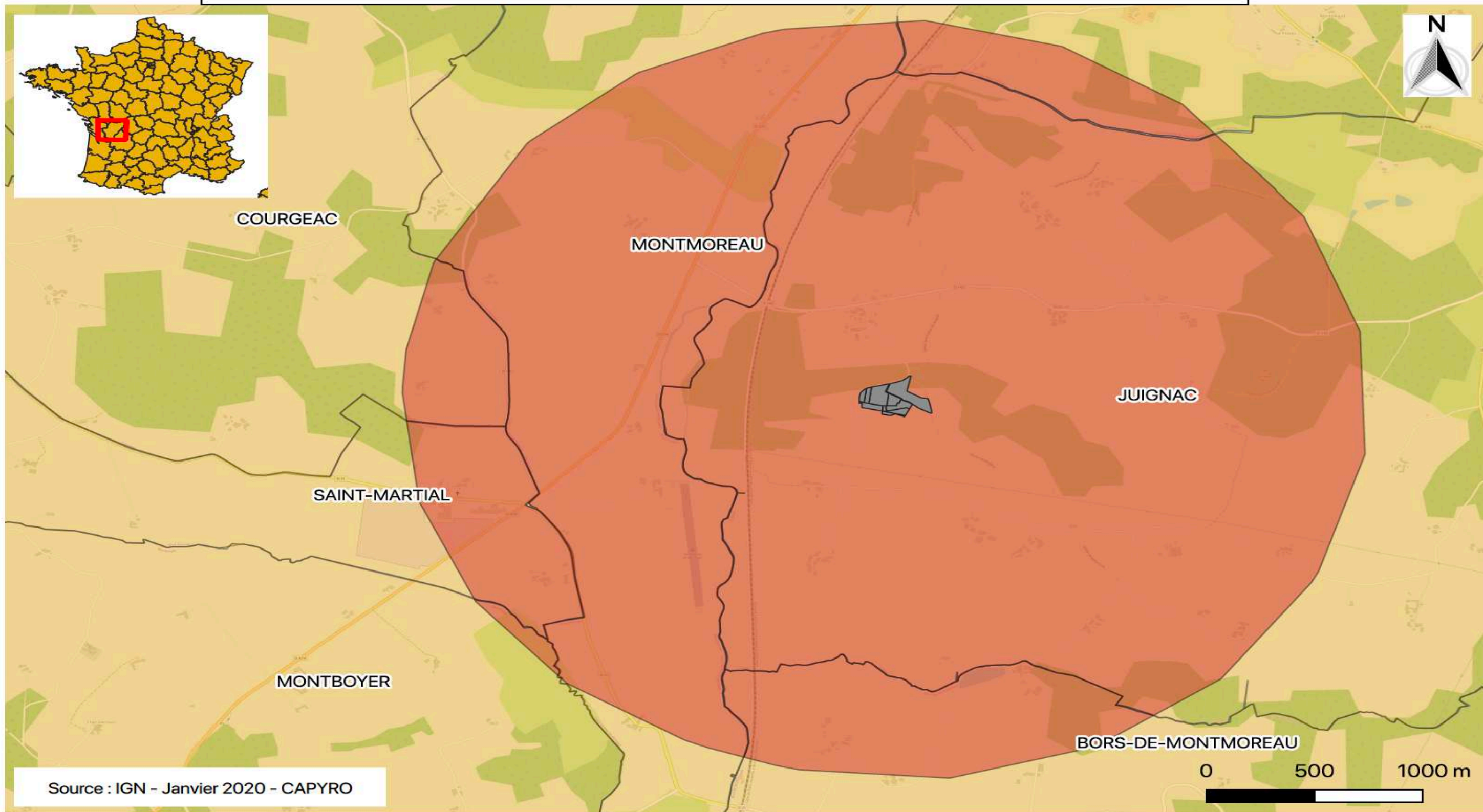


Figure 4: Rayon des 3km autour du site

Source : CAPYRO

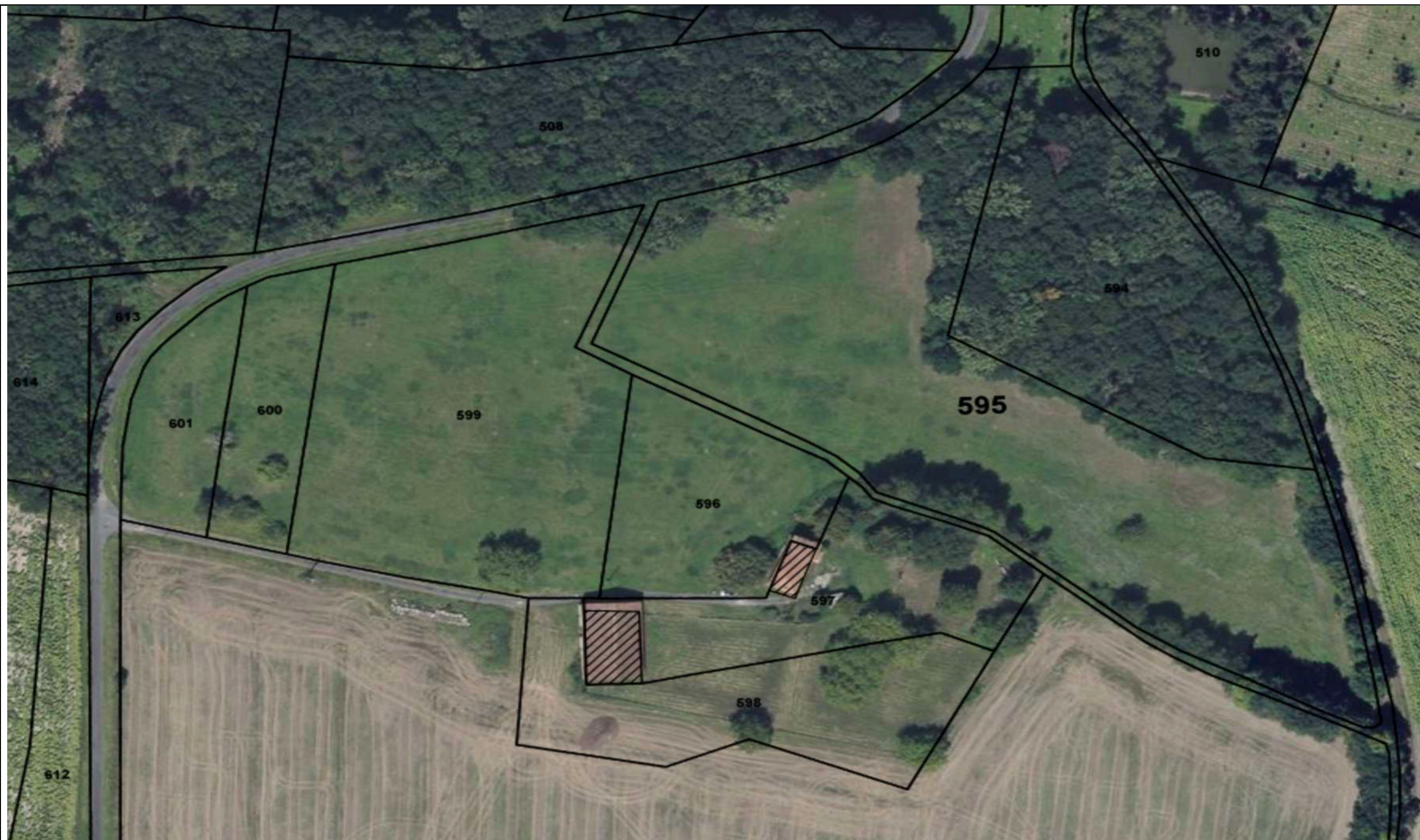


Figure 5 : Plan cadastral et photo aérienne de l'emprise

Source : Géoportail



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :  
CHARENTE

Commune :  
JUIGNAC

Section : E  
Feuille : 000 E 02

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 17/10/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 1, rue  
de la Combe 16025  
16025 ANGOULEME CEDEX  
tél. 0545975700 -fax 0545975861  
ptgc.charente@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics

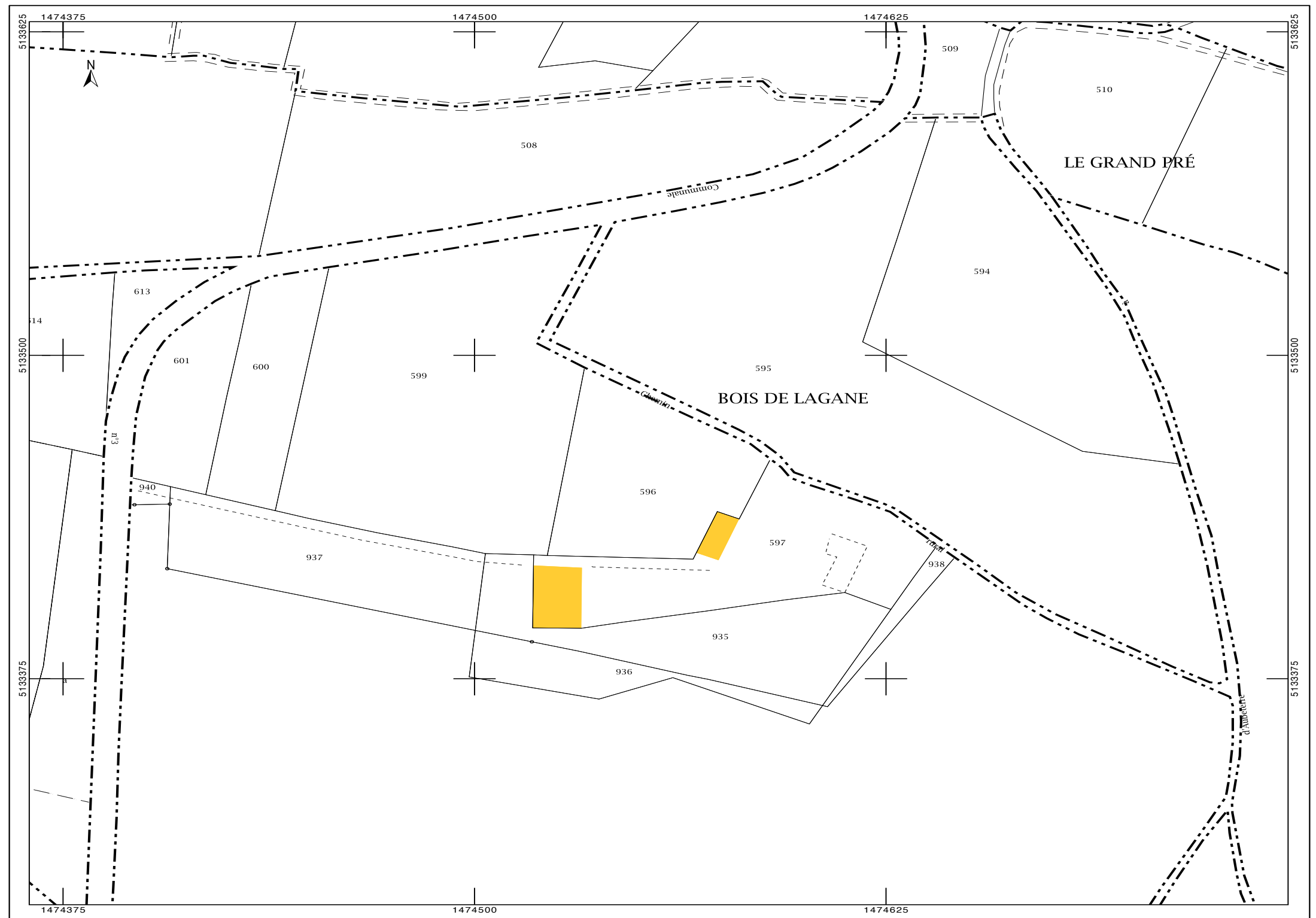


Figure 6 : Plan de situation

Source : Géoportail

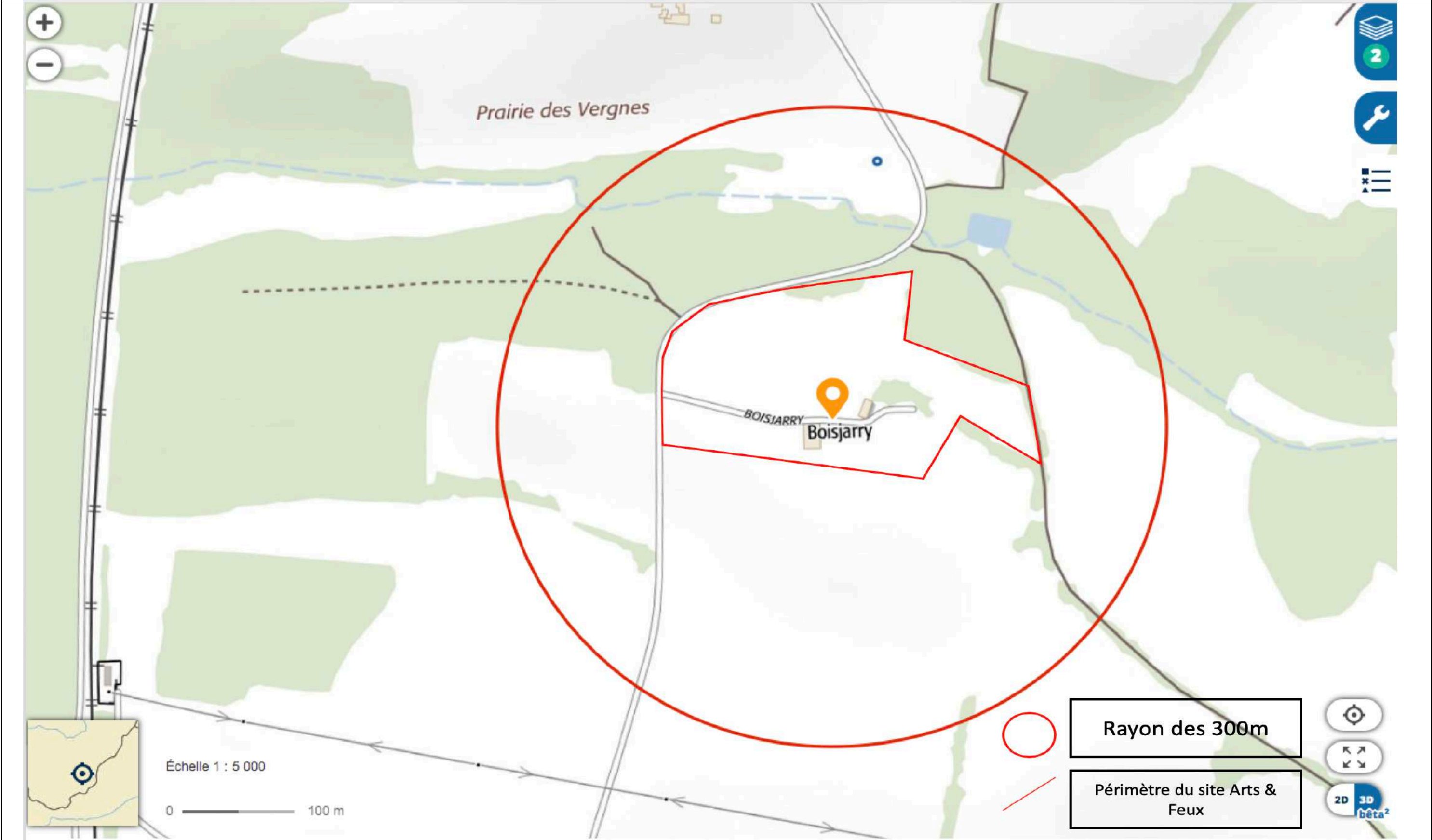


Figure 7 : Rayon 300m autour de l'installation (1/5000°)

Source : Géoportail

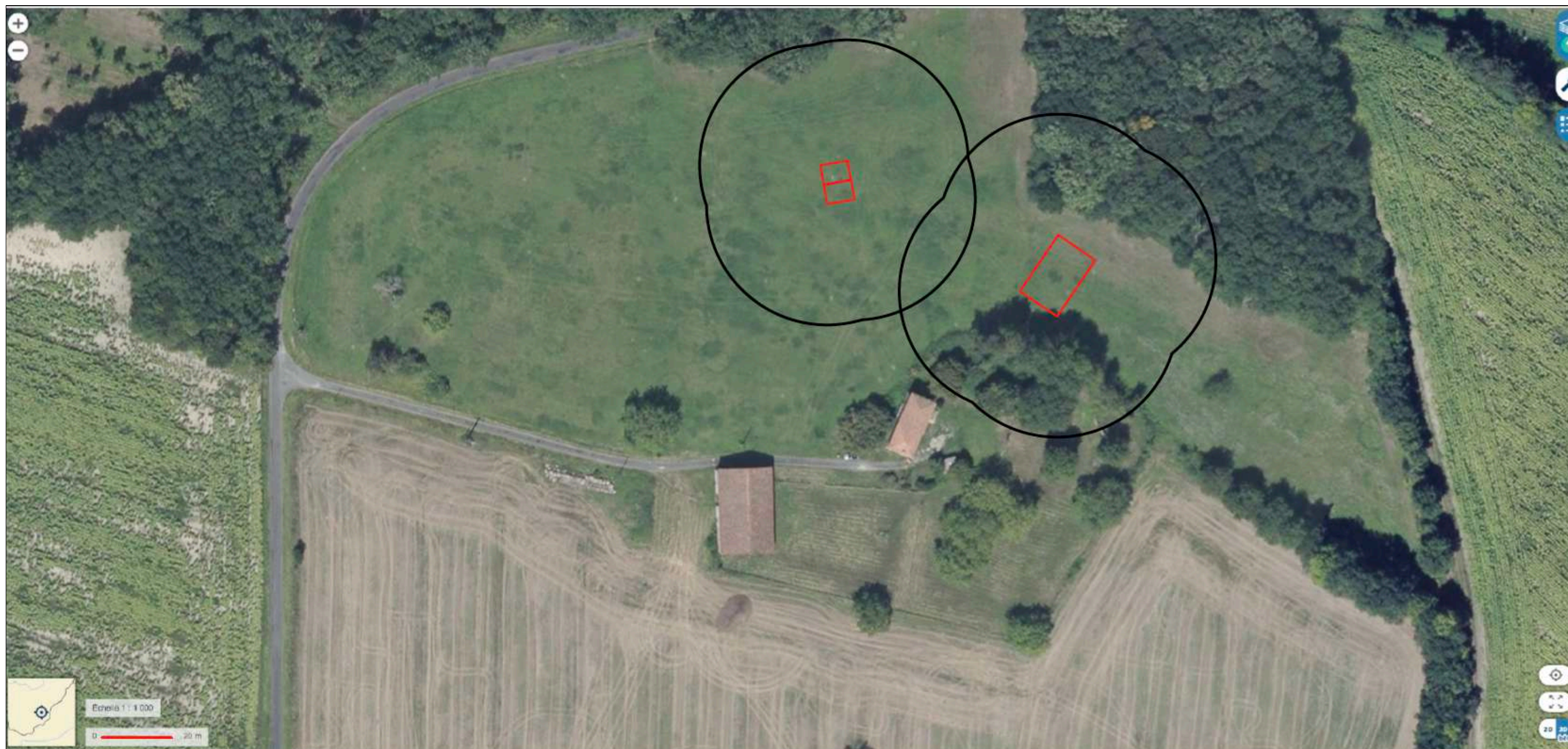


Figure 8 : Rayon 35m autour de l'installation (1/1000°)

Source : Géoportail

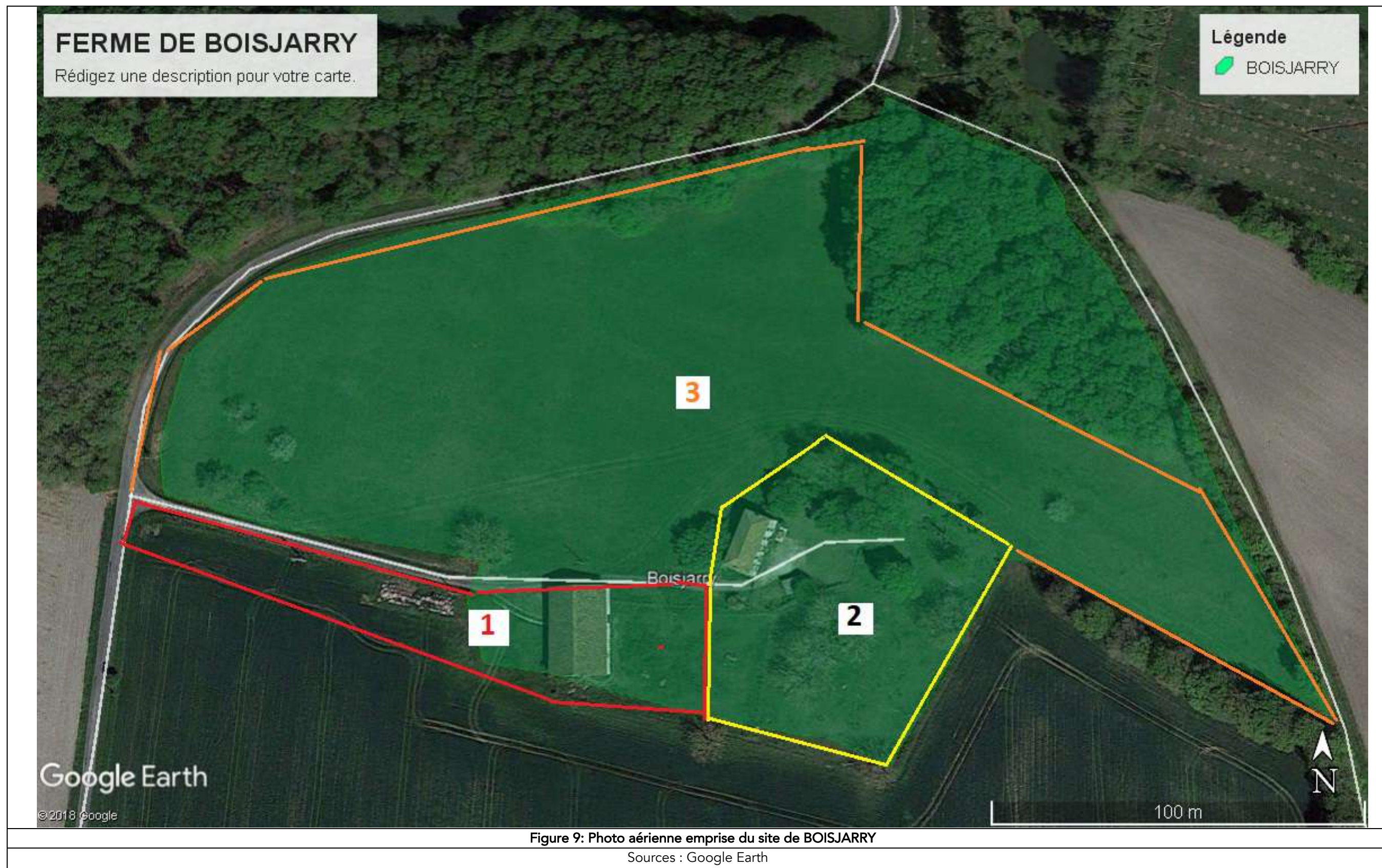




Figure 10: Plan cadastre de la SCI BOISJARRY

Source : Géoportail - IGN

### Rayon des 3km d information des communes

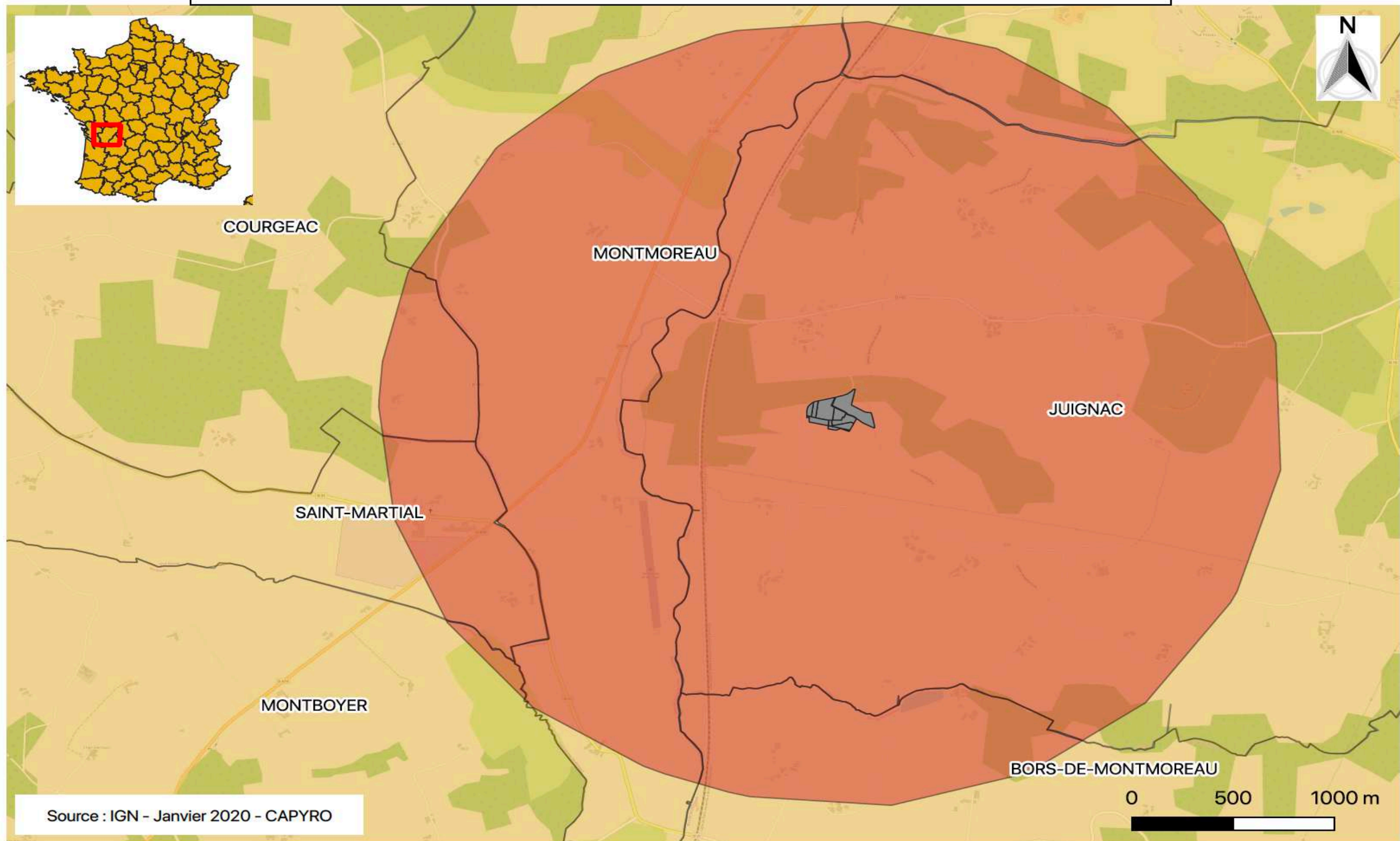


Figure 11: Rayon des communes à informer

Source : CAPYRO



Figure 12 : Carte relief de Juignac

Source : GéoPortail





## Carte géologique de Poitou-Charentes

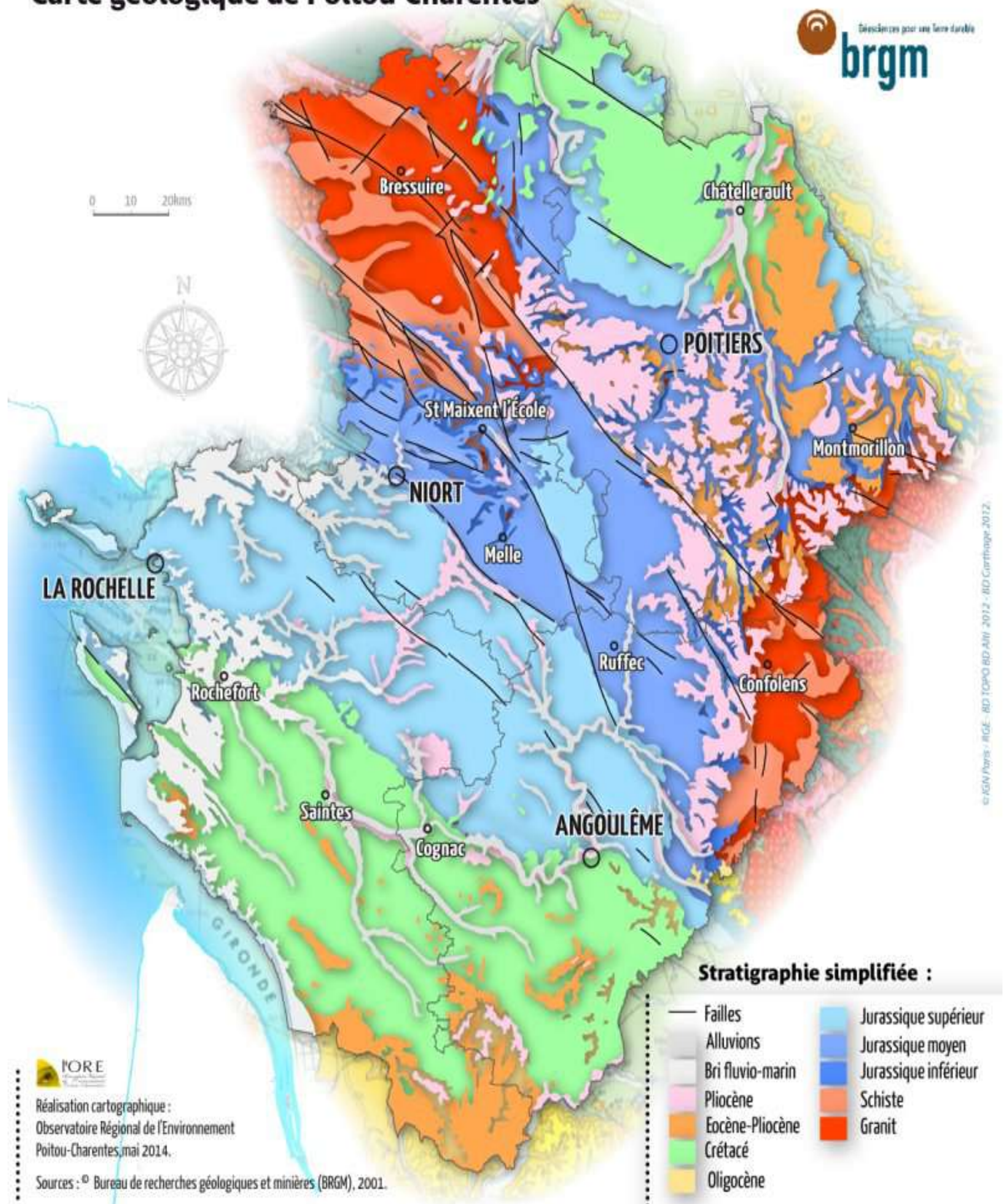


Figure 14 : Coupe Géologique

Source : <http://atlas.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/>

## Le réseau hydrométrique de Poitou-Charentes



Figure 15: Hydrographie

Source : <http://usages.eau-poitou-charentes.org/Hydrographie.html>

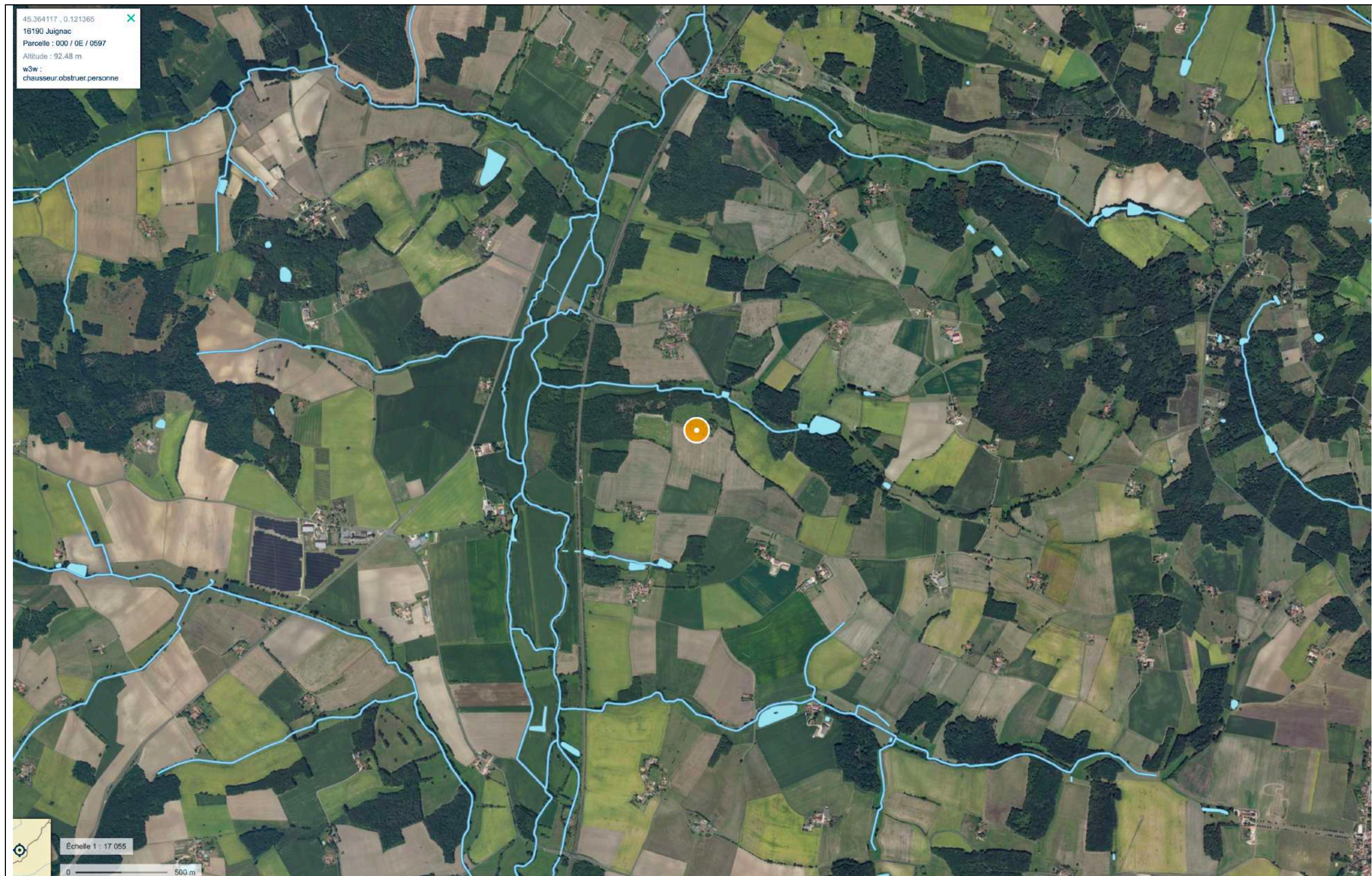


Figure 16: Cours d'eau aux alentours du site

Source : Géoportail

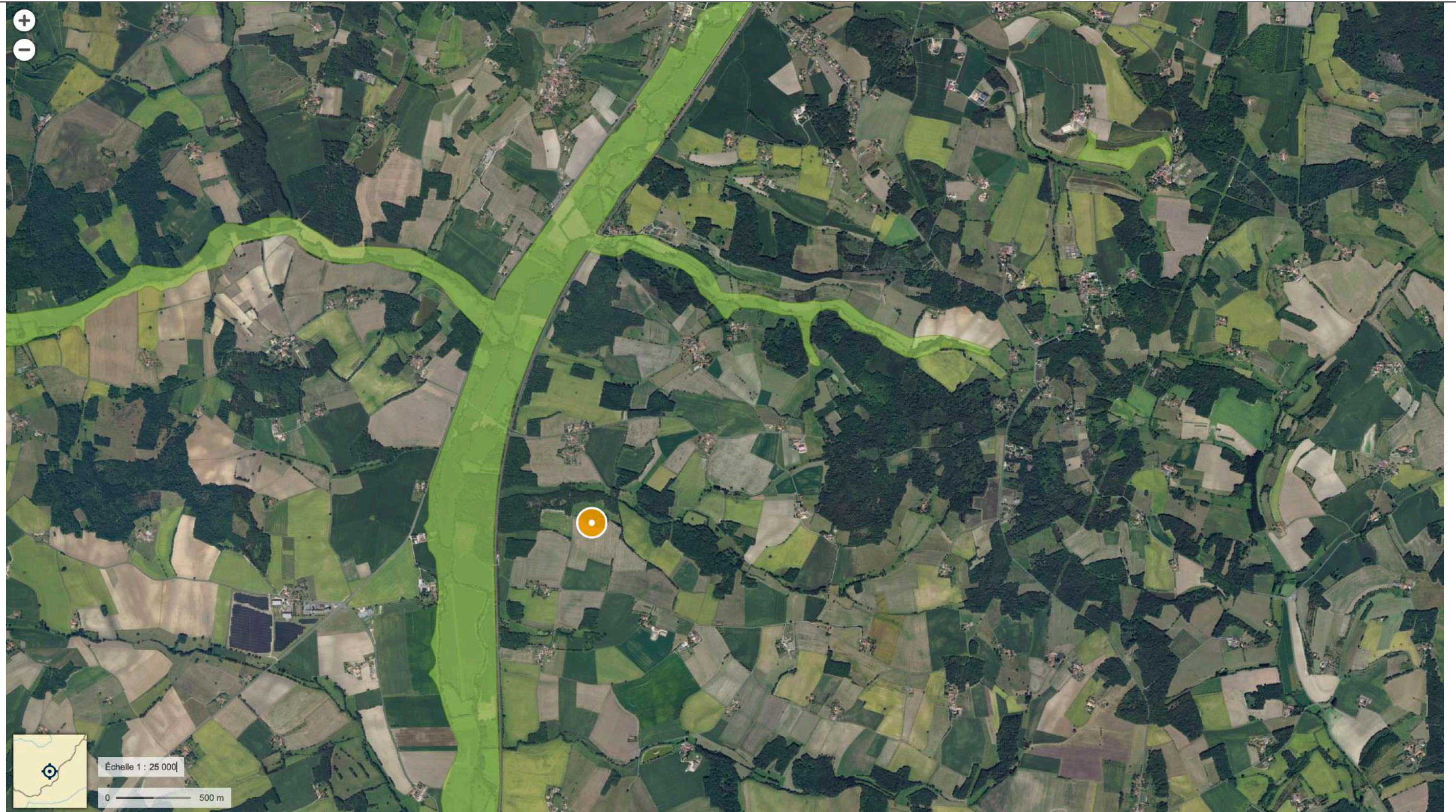


Figure 17: ZNIEFF Type I, II à Juignac

Source : Geoportail

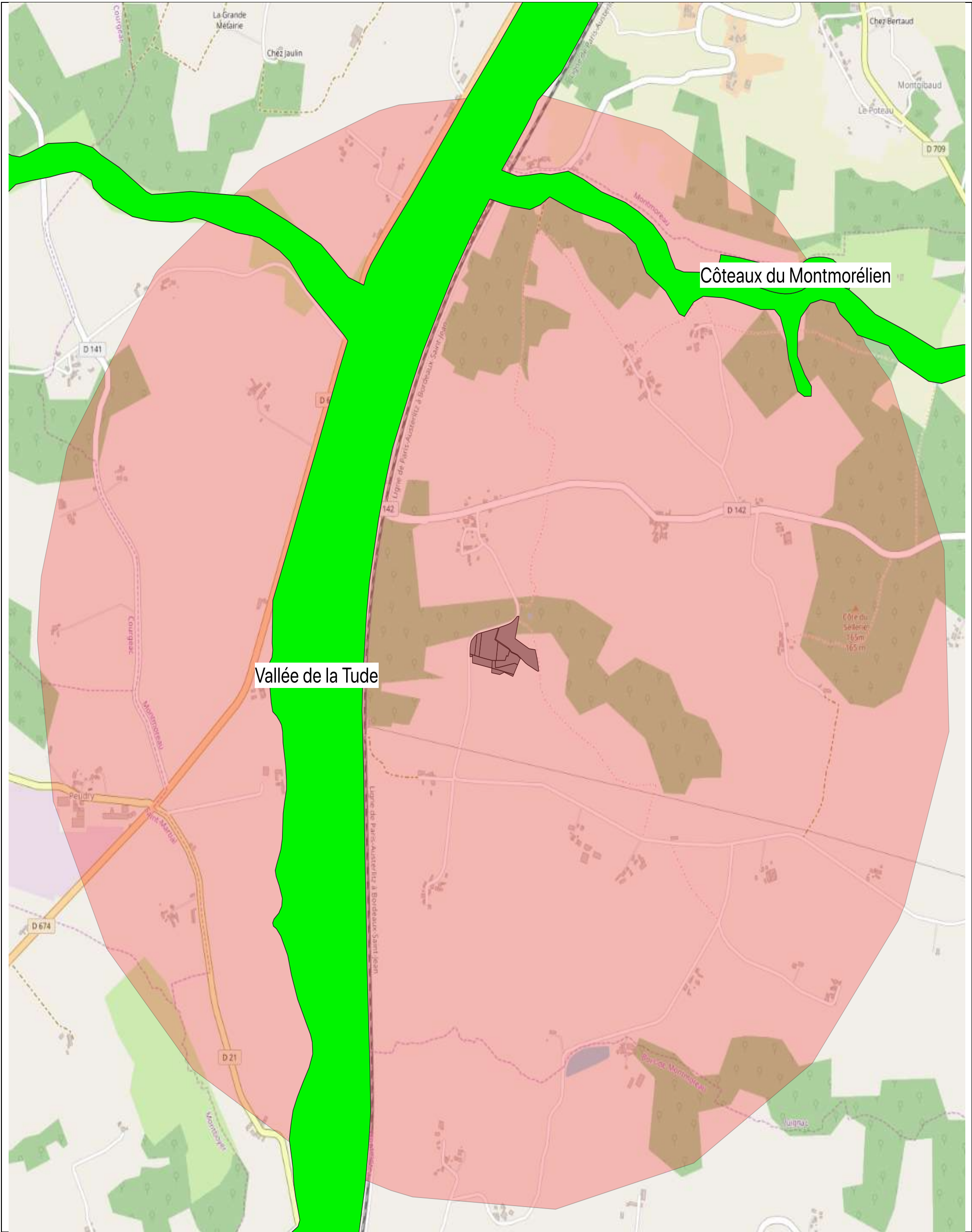


Figure 18: Zone Natura 2000-Perpignan

Source : Geoportail

[Empty box]

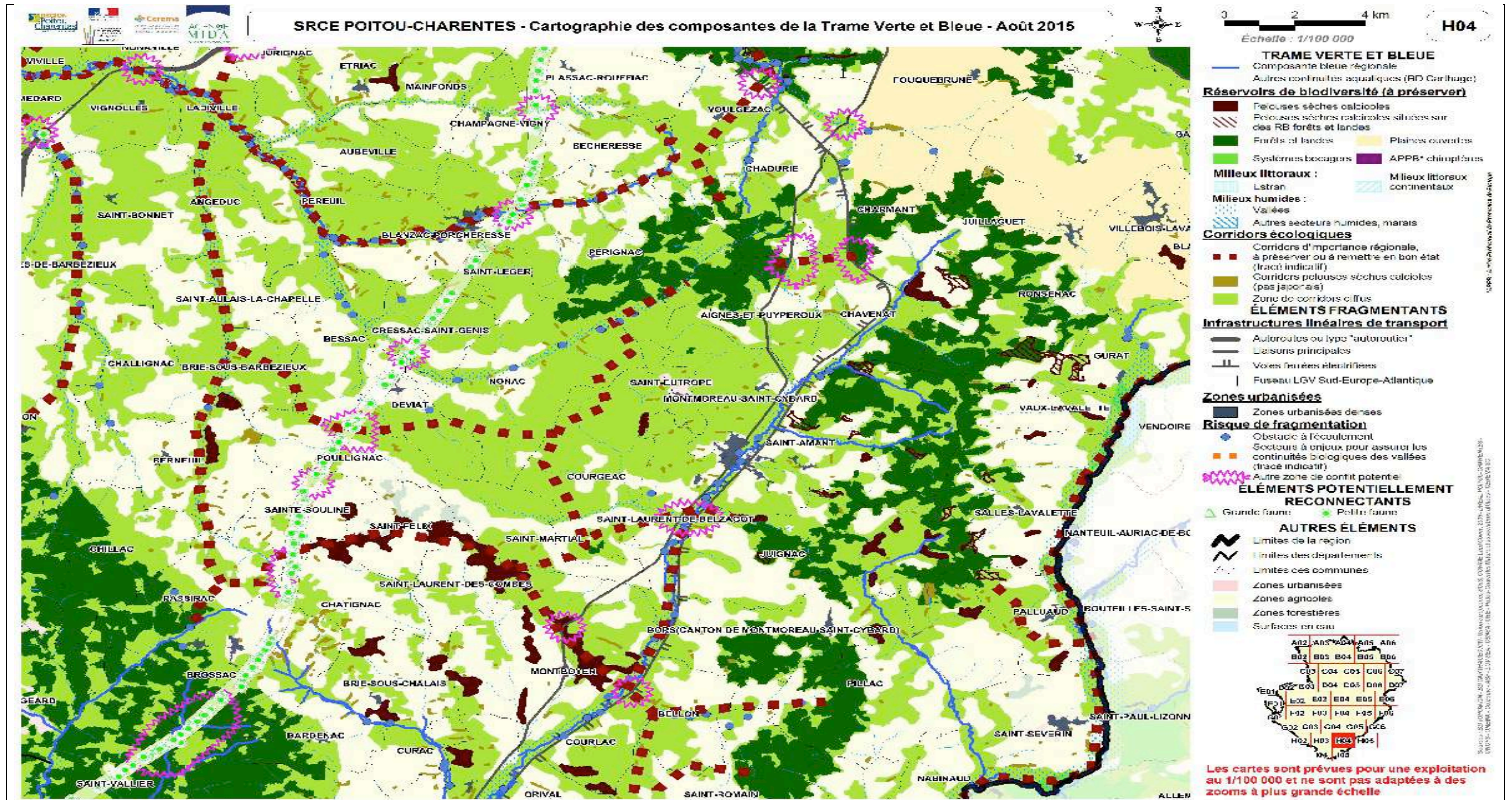


Figure 19: Atlas SRCE

Source : [http://www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr/pdf/AtlasSRCE\\_mailleH04.pdf](http://www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr/pdf/AtlasSRCE_mailleH04.pdf).



EAU

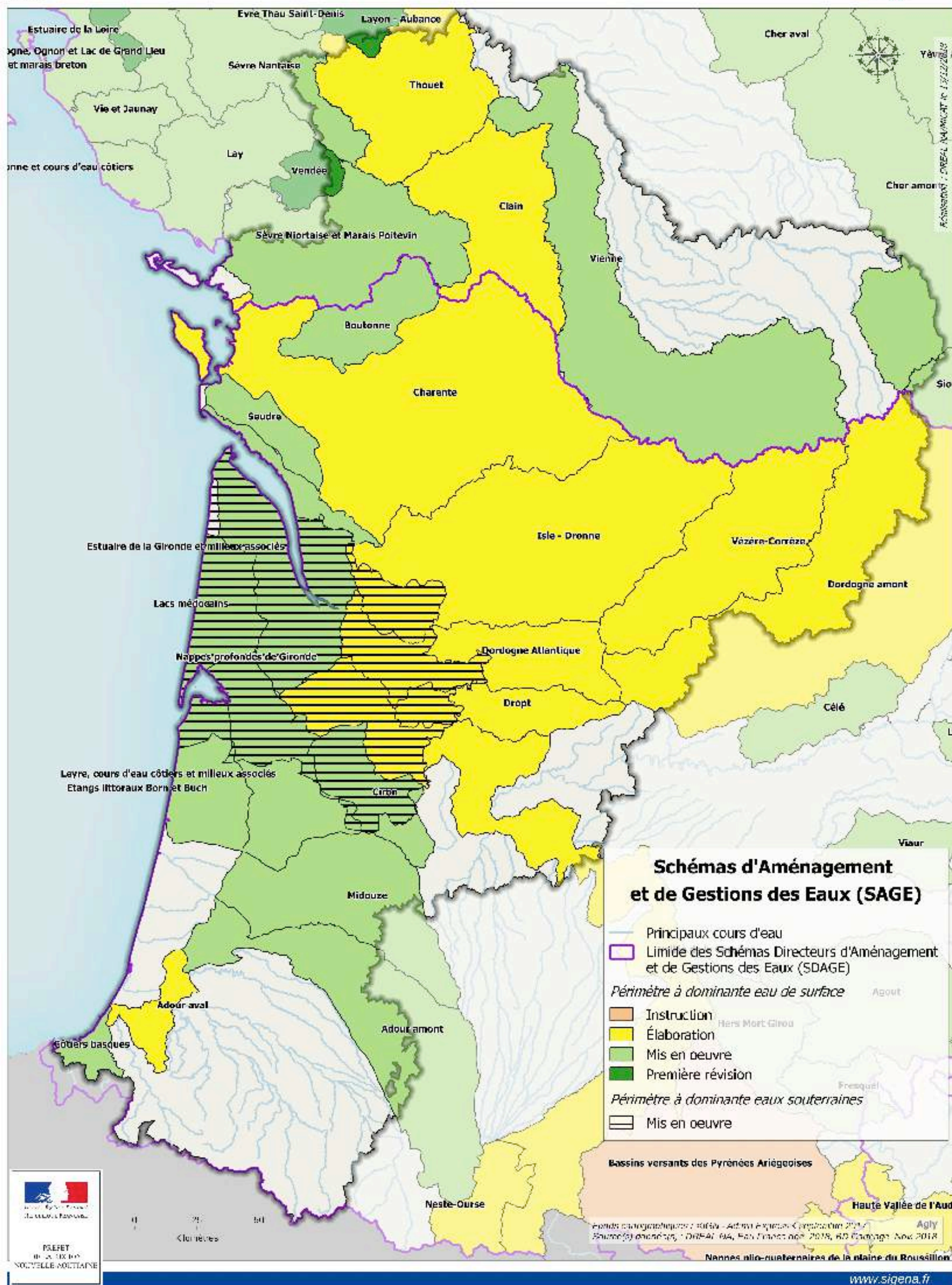


Figure 20 : Carte des SAGE de la région Nouvelle Aquitaine

Source : DREAL

## Les grands systèmes aquifères de Poitou-Charentes

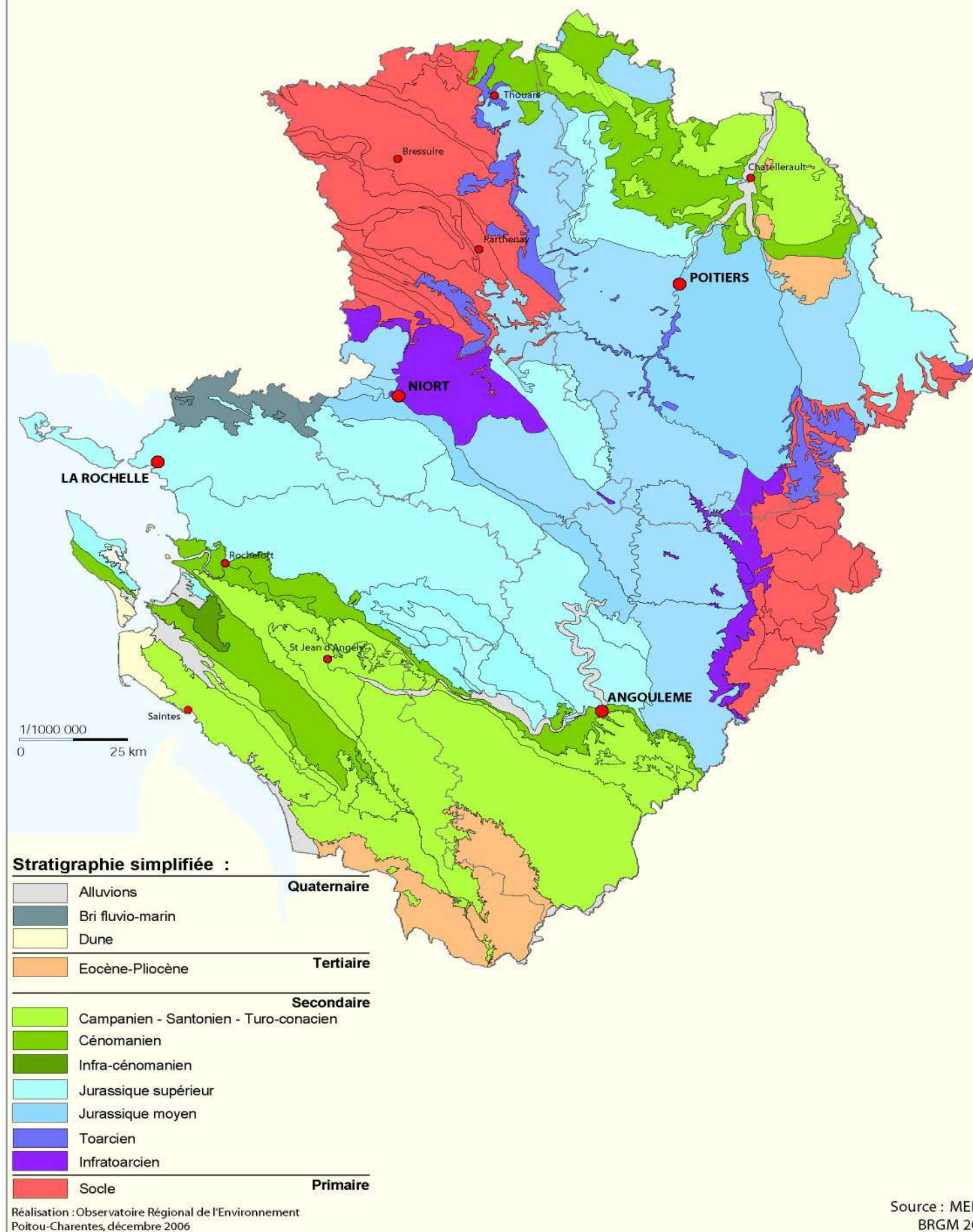


Figure 21: Système aquifère

Source : <http://www.eau-poitou-charentes.org/Nappes.html#prettyPhoto/1/>



## Teneurs en nitrates dans les eaux distribuées en 2007

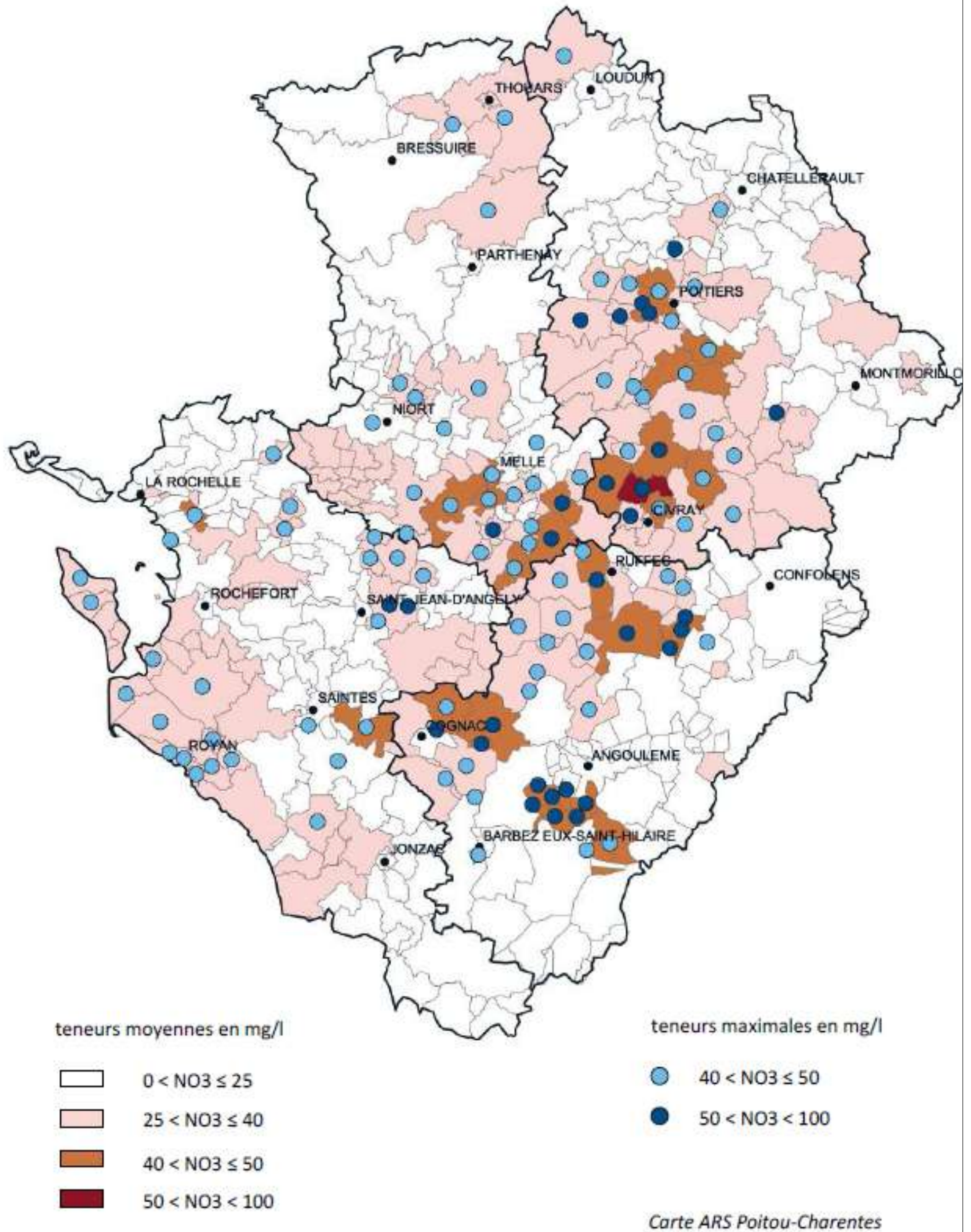


Figure 22 : États des eaux souterraines

Source : DREAL

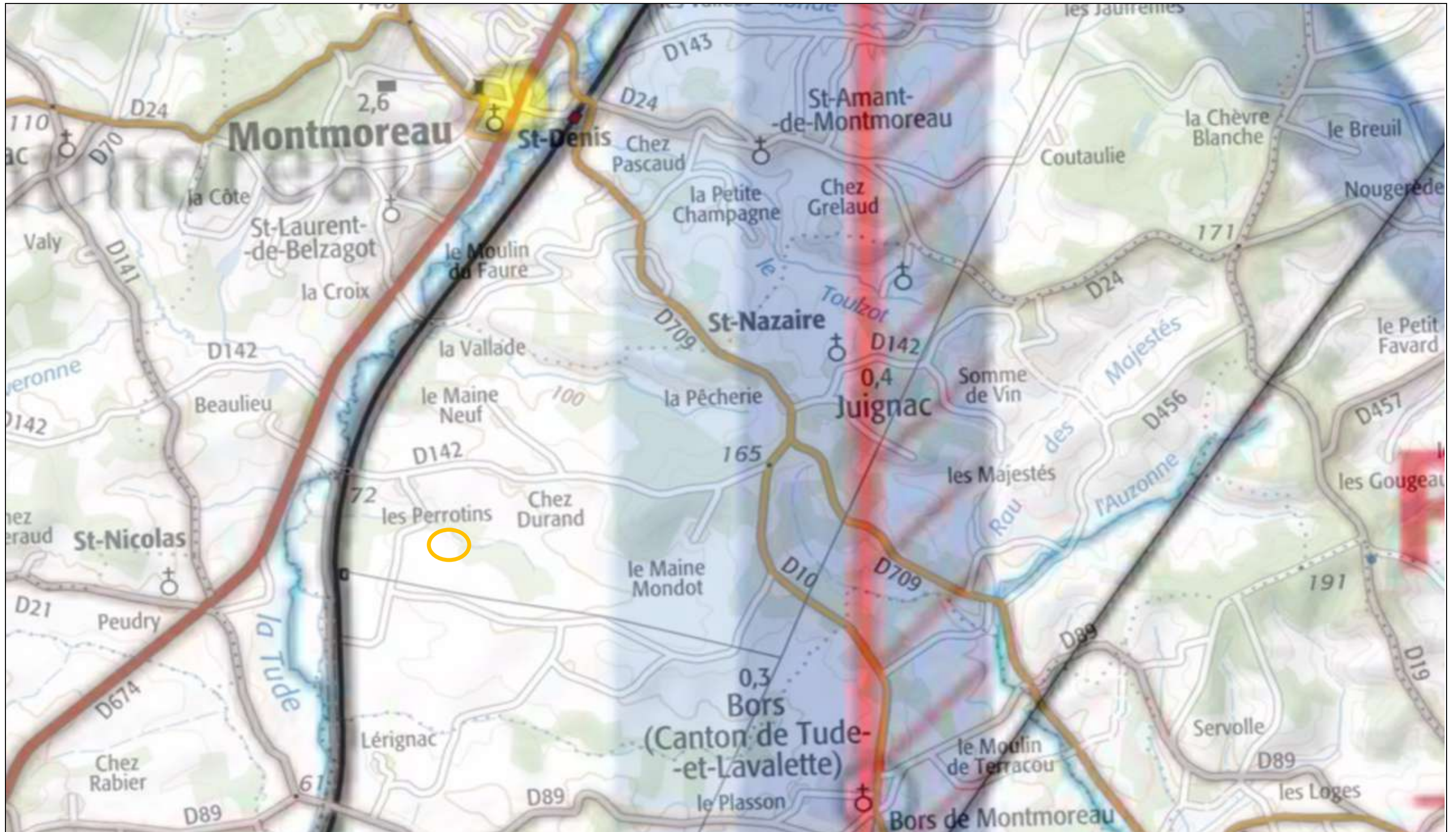


Figure 23 : Lignes aériennes

Source : Géoportail

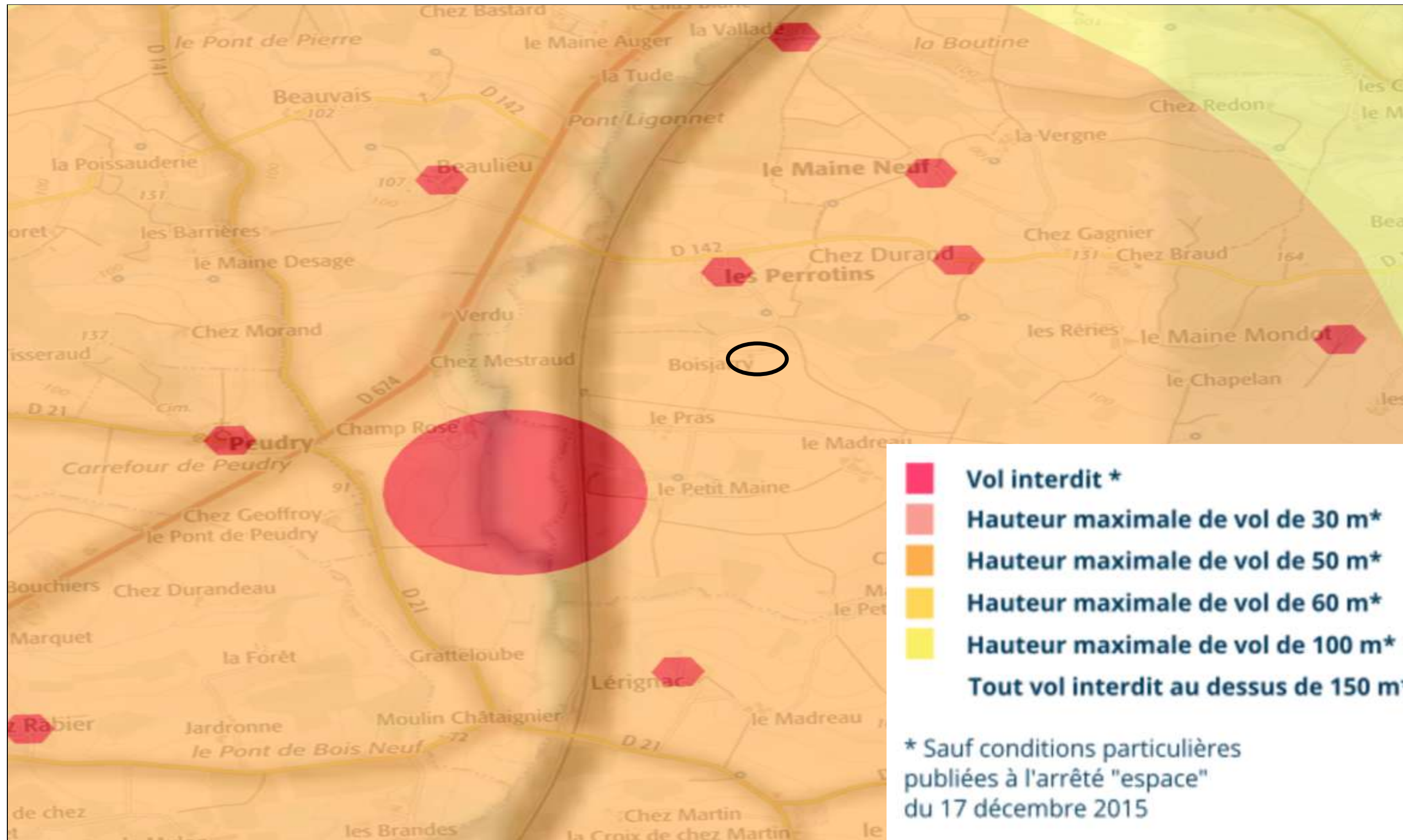


Figure 24 : Restrictions pour drones de loisir

Source : Géoportail

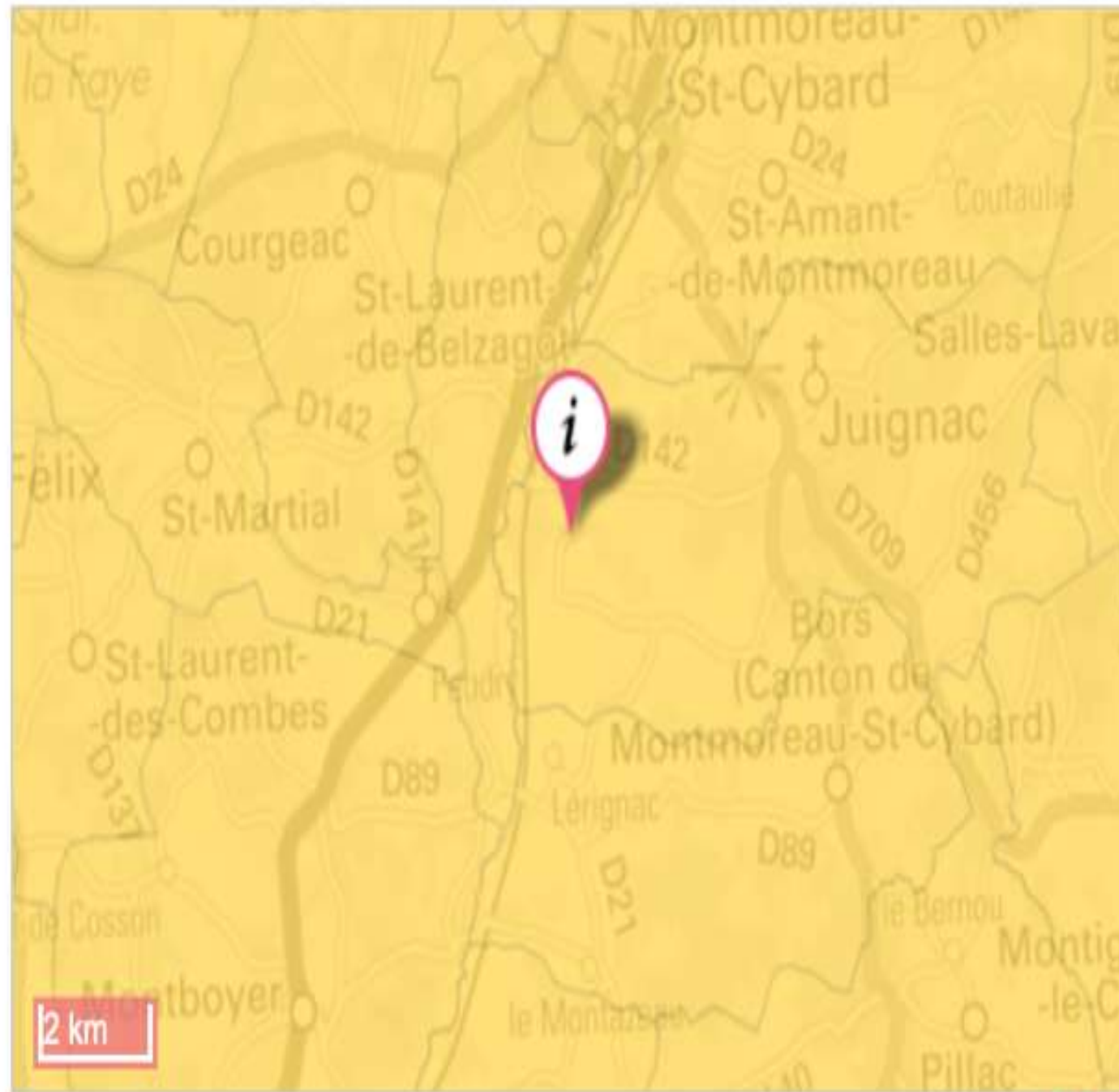


Figure 25 : Carte sismique de la France

Source : Ouest-France.fr

**Figure 26 : Risque sismique**

Source : Géorisque

**Type d'exposition de la localisation : 2 - FAIBLE**

?

Un séisme (ou tremblement de terre) correspond à une fracturation (processus tectonique aboutissant à la formation de fractures des roches en profondeur), le long d'une faille généralement préexistante.

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)
- 5 (forte)

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 31/71

## 2- ETUDE D'IMPACT

- ANNEXE 1 : Plan de situation de la SCI du BOISJARRY
- ANNEXE 2 : Zone d'intérêt écologique de la commune de Juignac
- ANNEXE 3 : Les grands systèmes aquifères de Poitou-Charentes
- ANNEXE 4 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 32/71

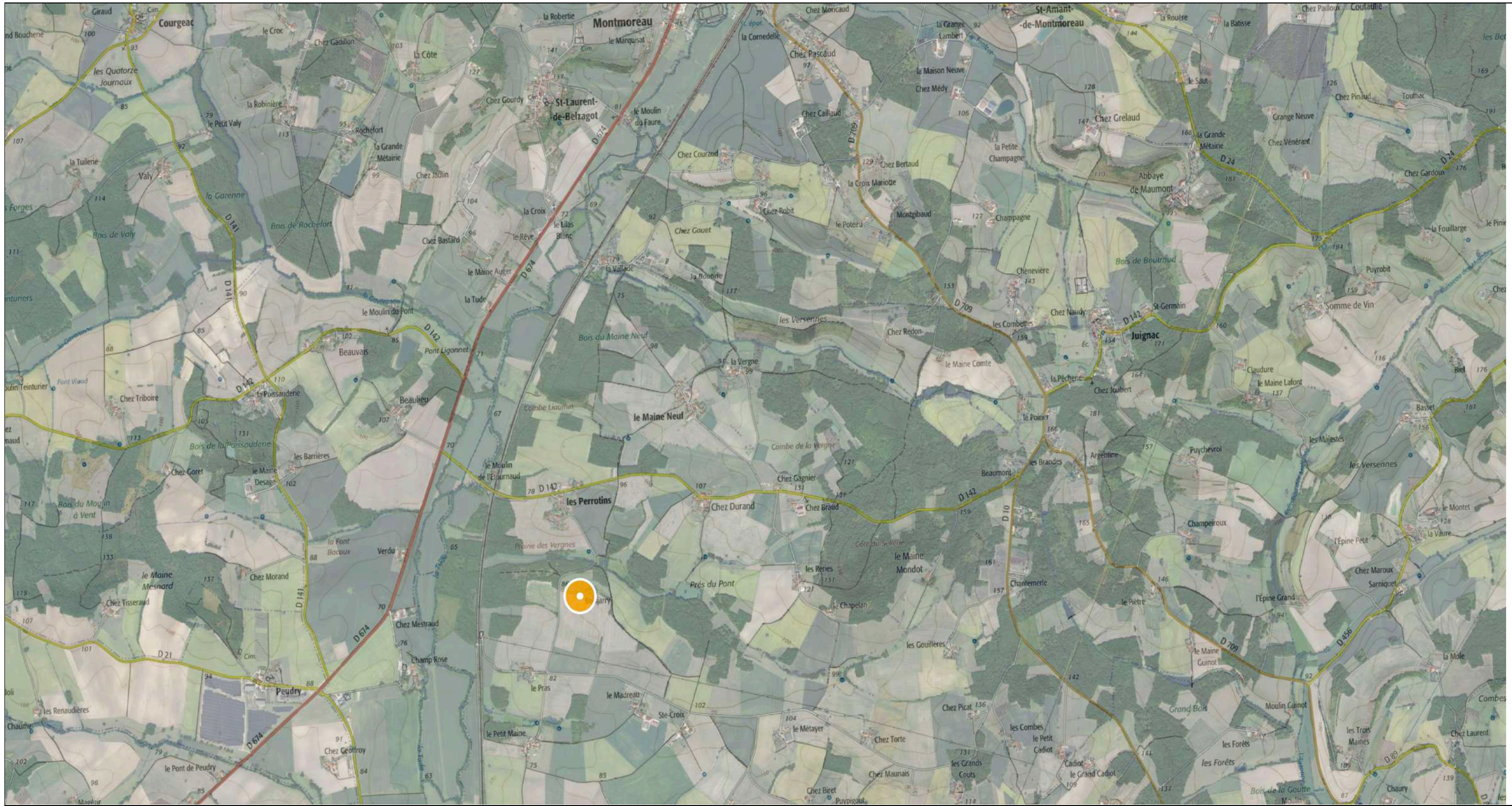
# ANNEXE 1

---

Plan de situation de la SCI du BOISJARRY

---





Source : Geoportail

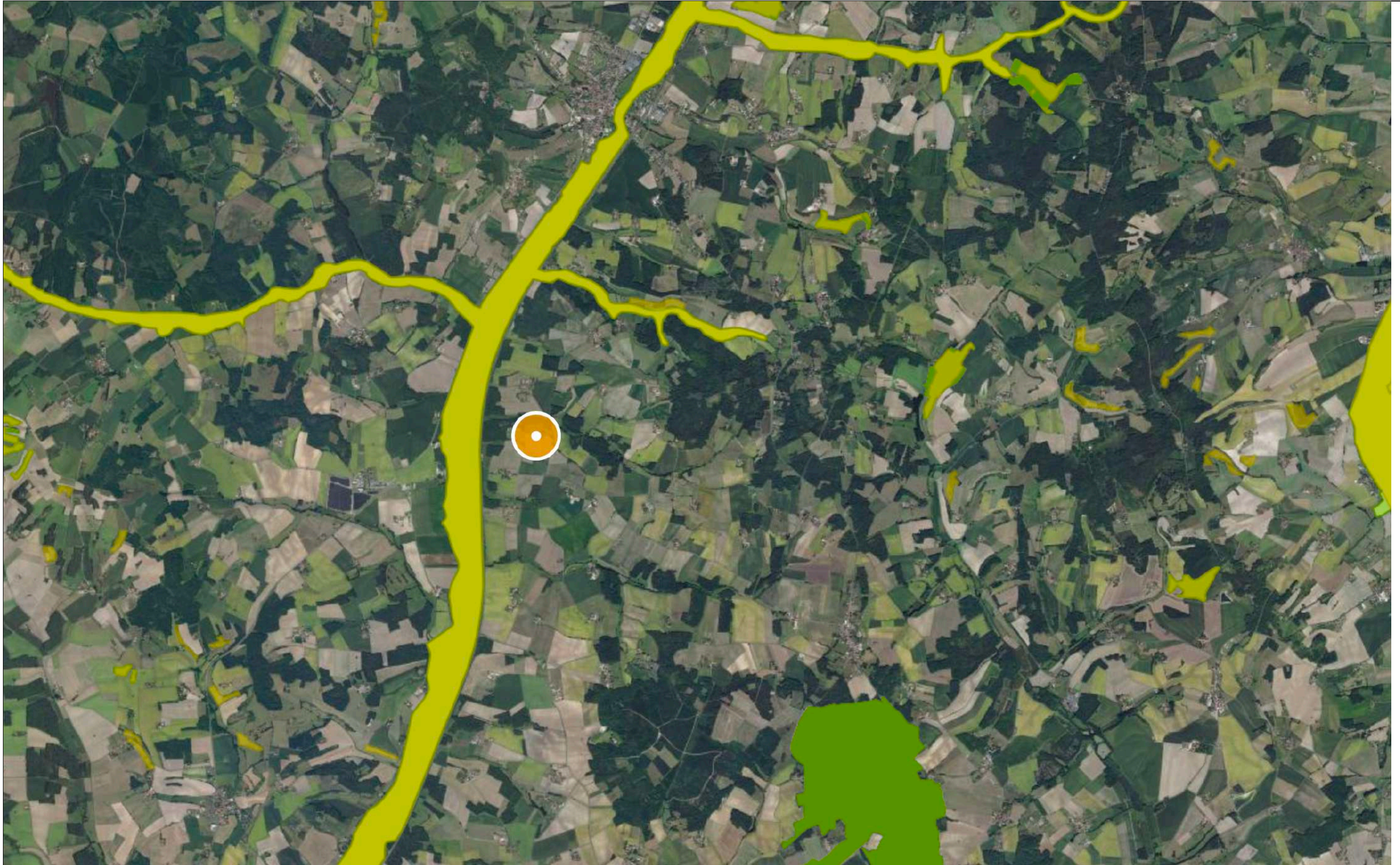
	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 34/71

## ANNEXE 2

---

Zone d'intérêt écologique de la commune de Juignac

---



Source : Geoportail

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 36/71

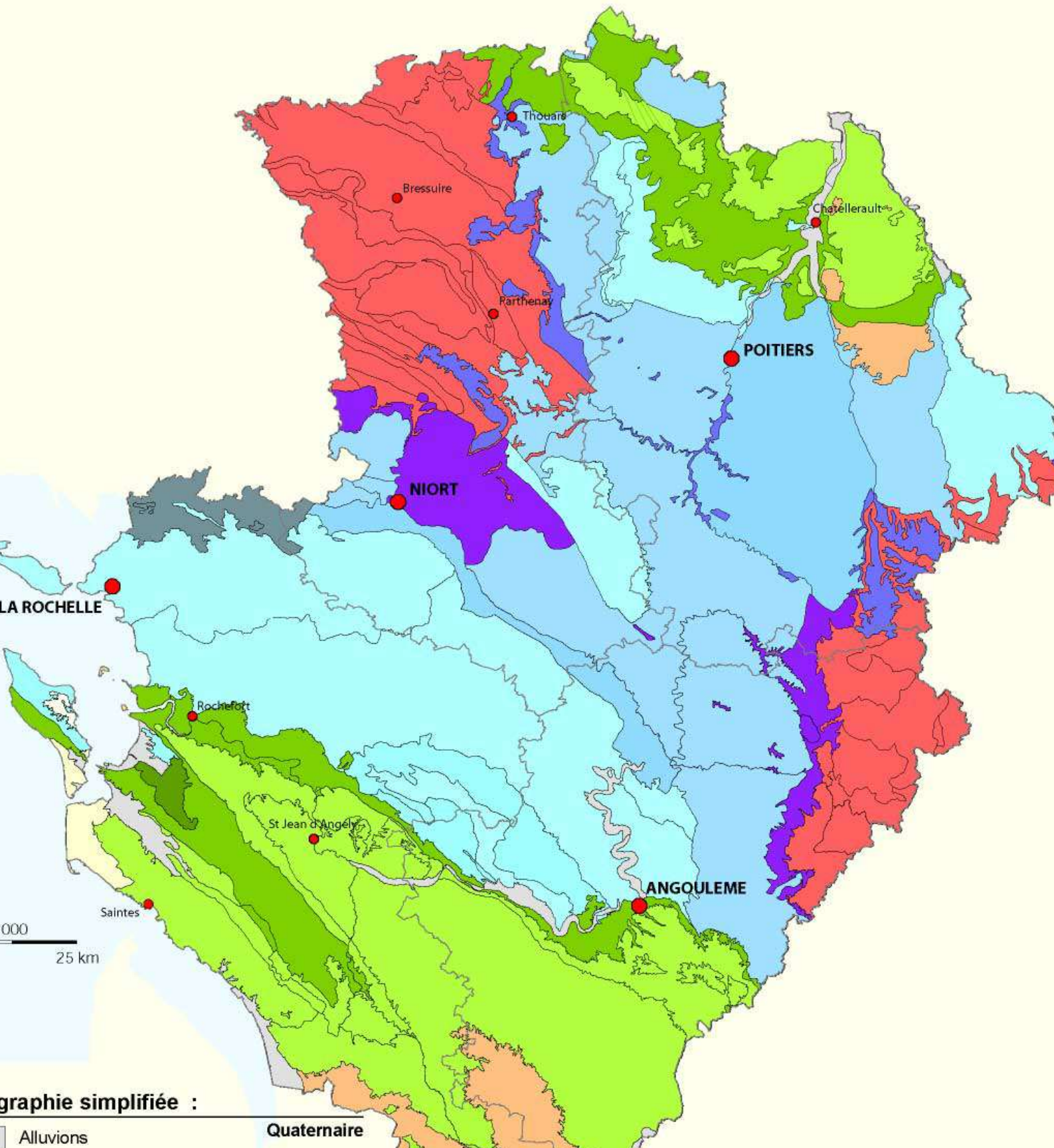
## ANNEXE 3

---

Les grands systèmes aquifères de Poitou-Charentes

---

# Les grands systèmes aquifères de Poitou-Charentes



	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 38/71

## ANNEXE 4

---

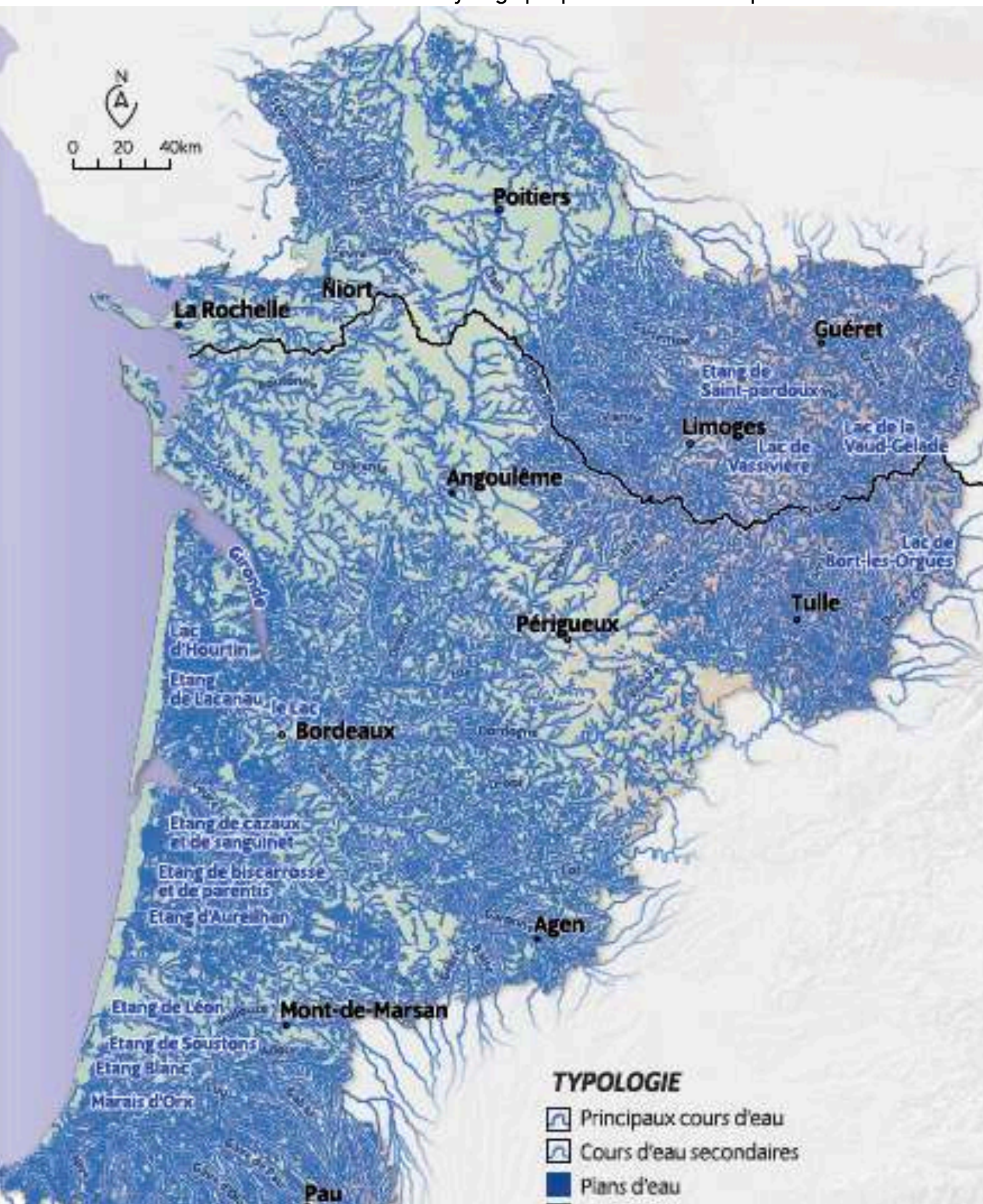
Atlas Cartographique de la Nouvelle Aquitaine

---

CARTE N°1 : Bassins versants de la Nouvelle Aquitaine



CARTE N°2 : Carte du réseau hydrographique de la Nouvelle Aquitaine



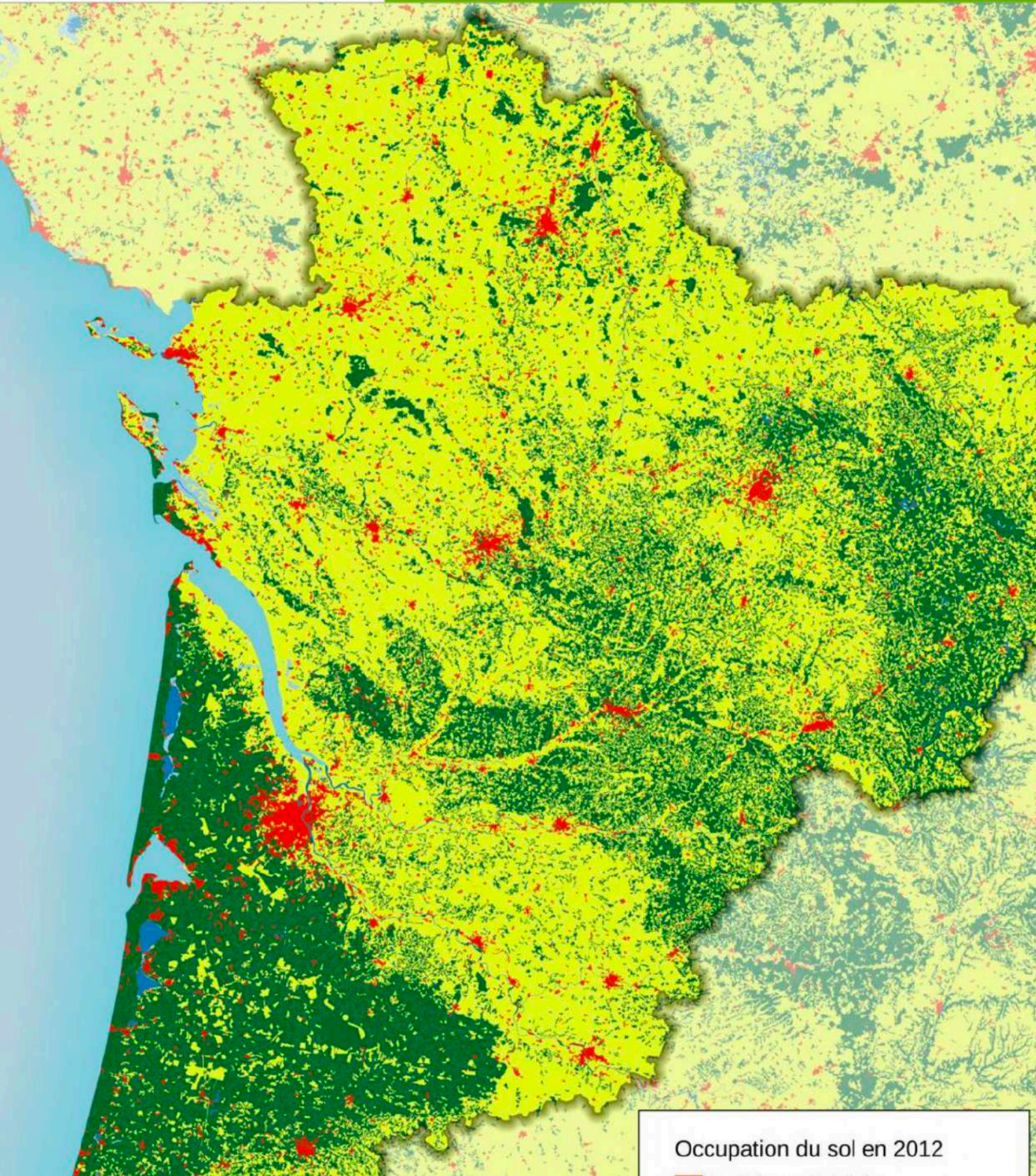


	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 41/71

### CARTE N°3 : Occupation des sols

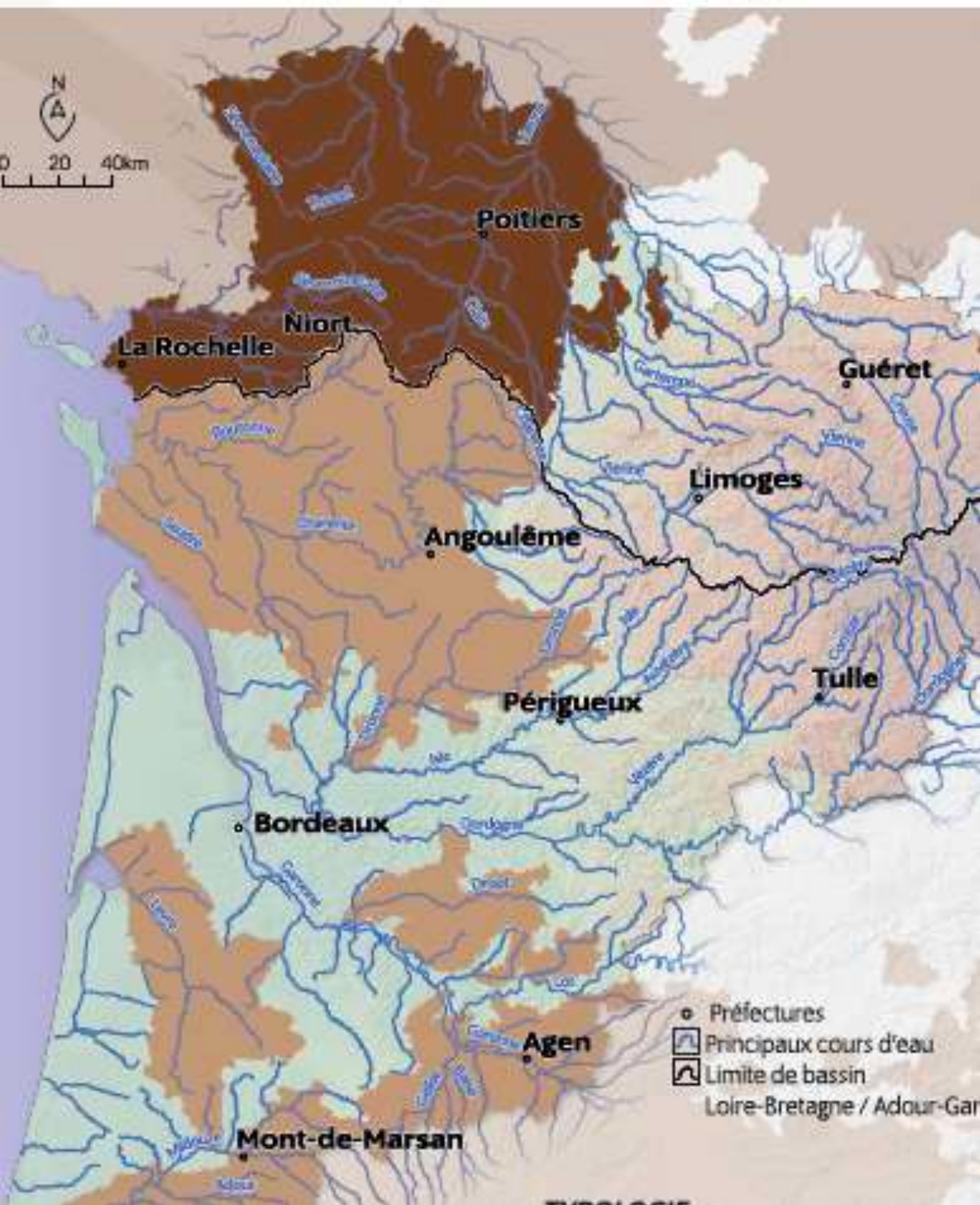
ATLAS CARTOGRAPHIQUE  
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Occupation du sol en 2012



Occupation du sol en 2012

**CARTE N°4 : Carte des Zones vulnérables aux Nitrates**



	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 43/71

### 3- ETUDE DE DANGER

ANNEXE 1 : Situation du site pyrotechnique de la SCI du BOISJARRY

ANNEXE 2 : Plan des zones d'effets bâtiments pyrotechniques

ANNEXE 3 : Moyen de lutte contre l'incendie

ANNEXE 4 : Certificat d'artificier

ANNEXE 5 : Plan des Cellules

ANNEXE 6 : Plan de Stockage Interne

ANNEXE 7 : Plan du Hangar

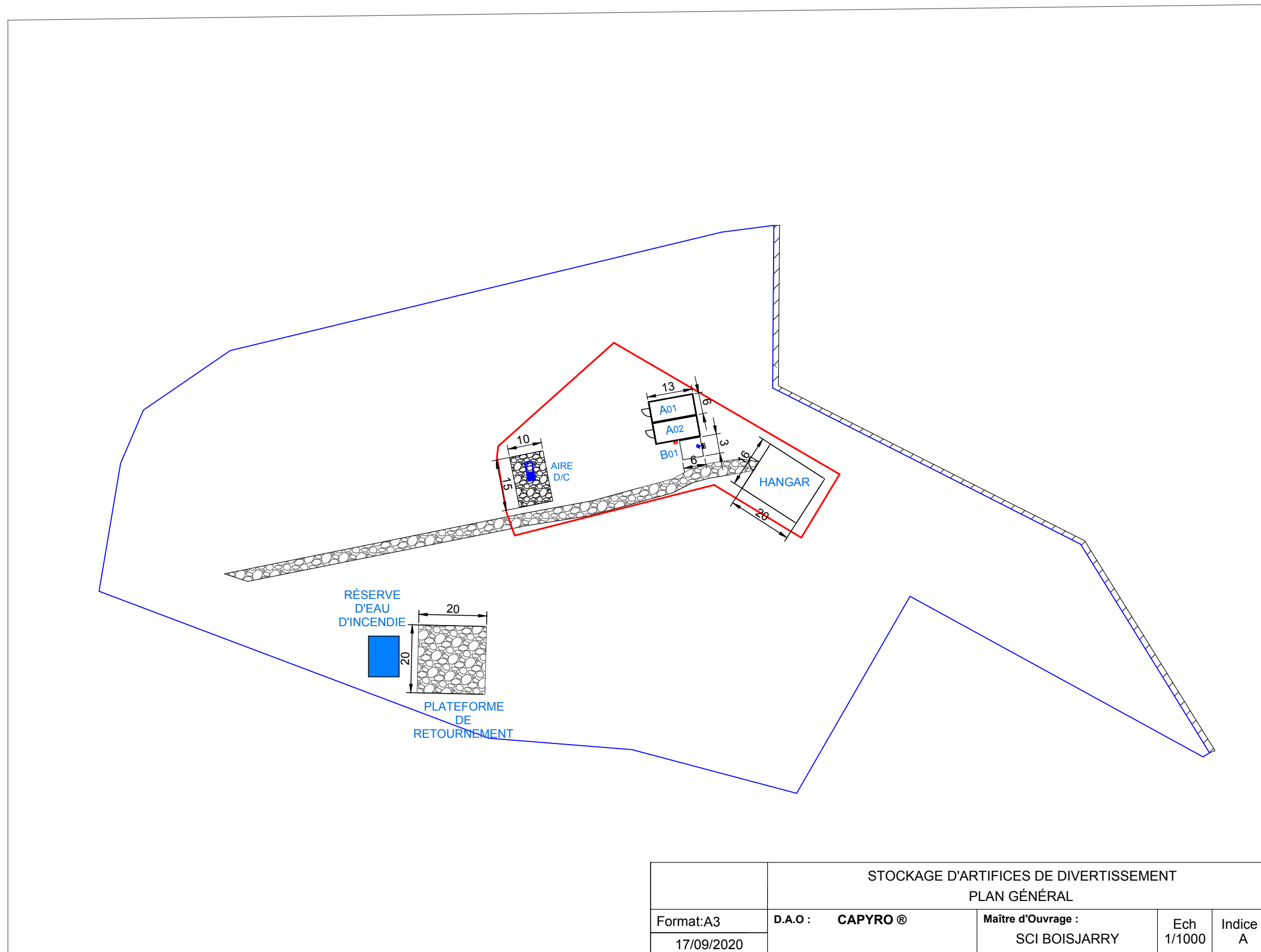
	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 44/71

## ANNEXE 1

---

Situation du site pyrotechnique de la SCI du BOISJARRY

---



	STOCKAGE D'ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT PLAN GÉNÉRAL			
Format: A3	D.A.O : <b>CAPYRO</b> ®	Maître d'Ouvrage :	Ech	Indice :
17/09/2020		SCI BOISJARRY	1/1000	A

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 46/71

## ANNEXE 2

---

Plans des zones d'effets

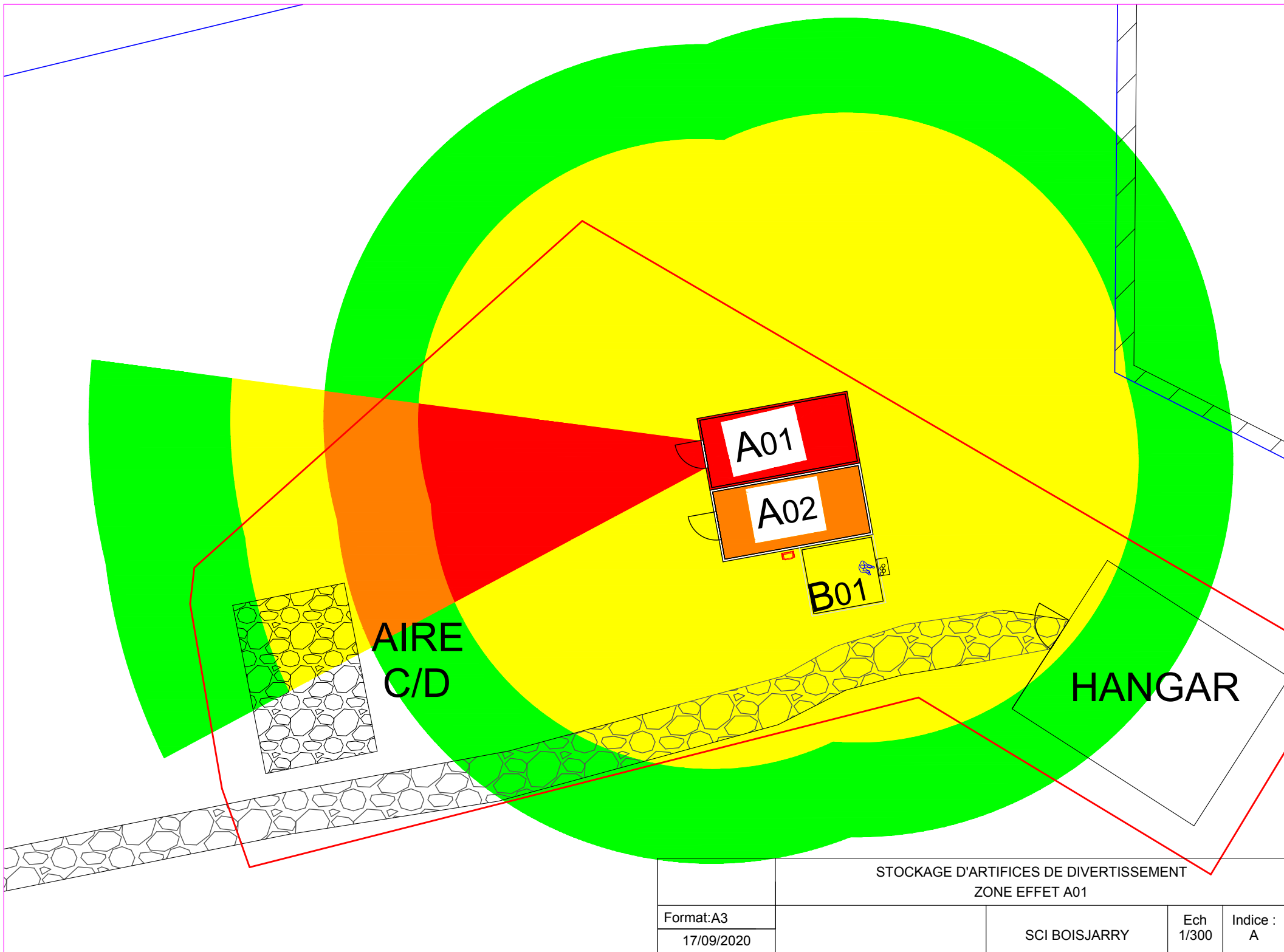
---

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
	<b>ATLAS</b>	PAGE 47/71

## REPERTOIRE DES PLANCHES DES ZONES D'EFFET

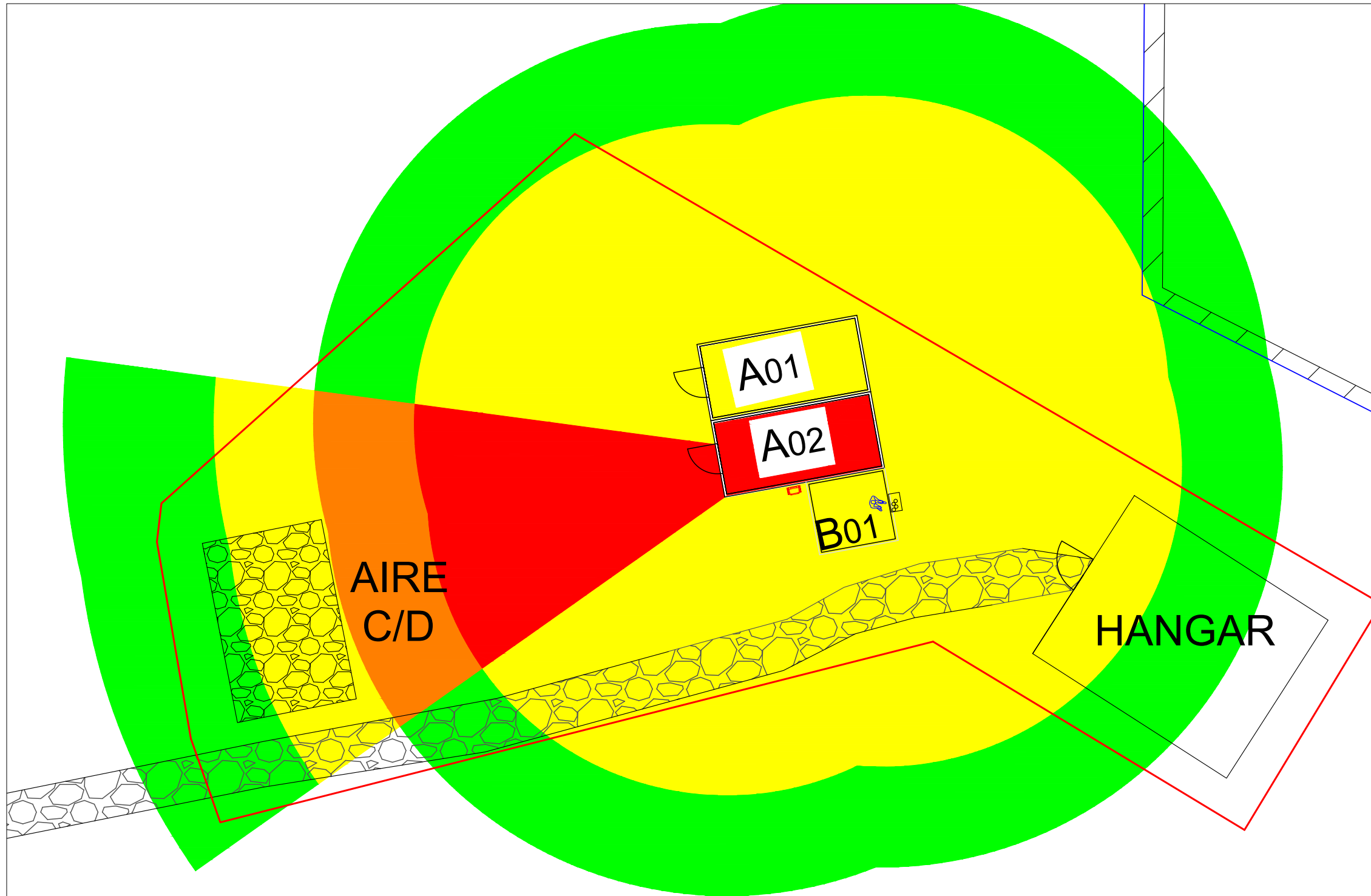
Activité	Type de Bâtiment
Stockage dormant Cellule A01	Bâtiment en superstructure isolée (protection thermique)
Stockage dormant Cellule A02	Bâtiment en superstructure isolée (protection thermique)
Stockage dormant Cellule A01 et A02	Bâtiment en superstructure isolée (protection thermique)
Chargement / Déchargement Aire DC	Aire bitumée
Zone d'effet du Hangar	Bâtiment en superstructure isolée (protection thermique)
Transport Interne Cellule A01 et A02	Emballage agréé
Transport Interne Hangar	Emballage agréé
Zone d'effet cumulée	Site

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



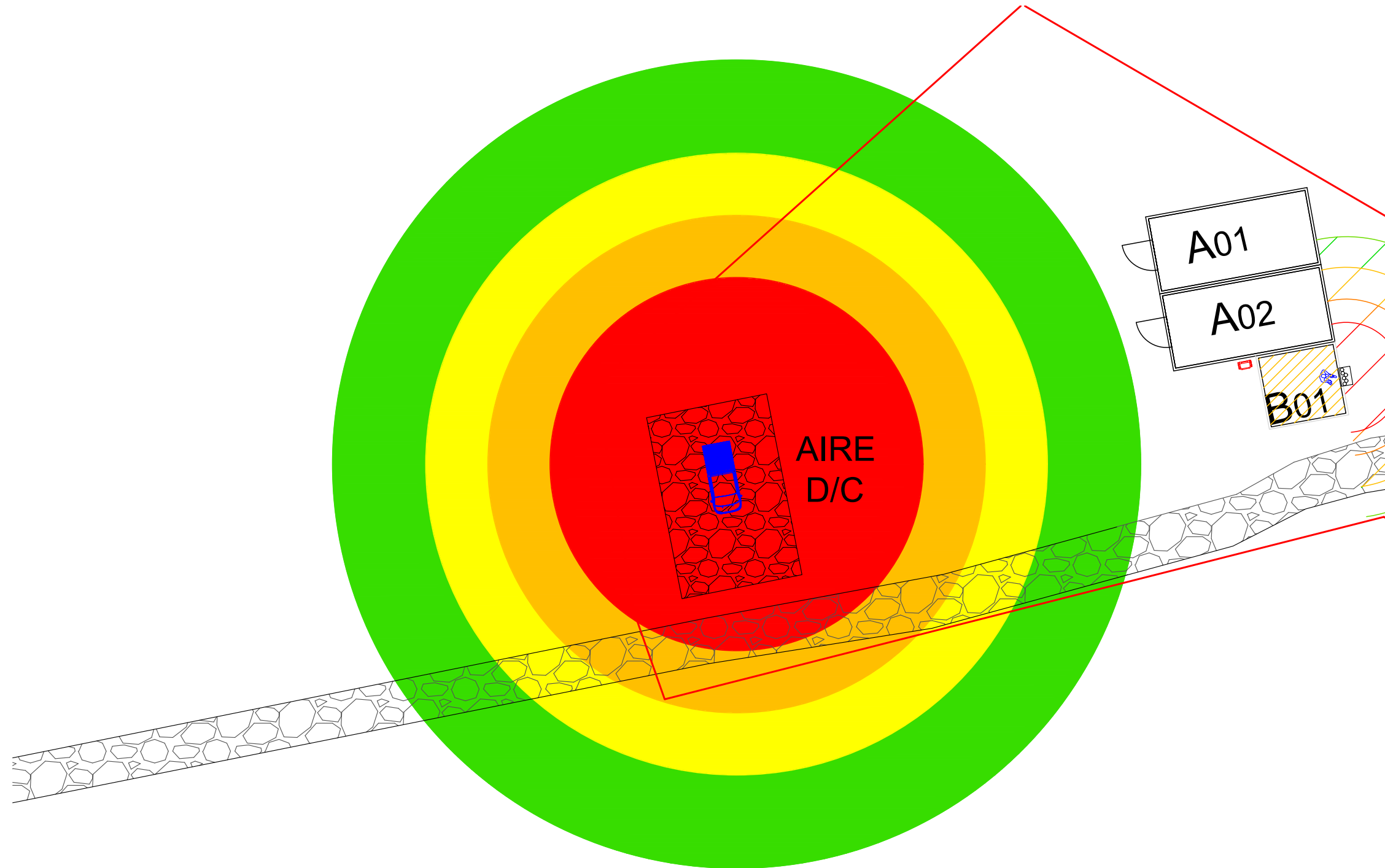


Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



	STOCKAGE D'ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT ZONE EFFET A02		
Format: A3		SCI BOISJARRY	Ech 1/300
17/09/2020			Indice : A

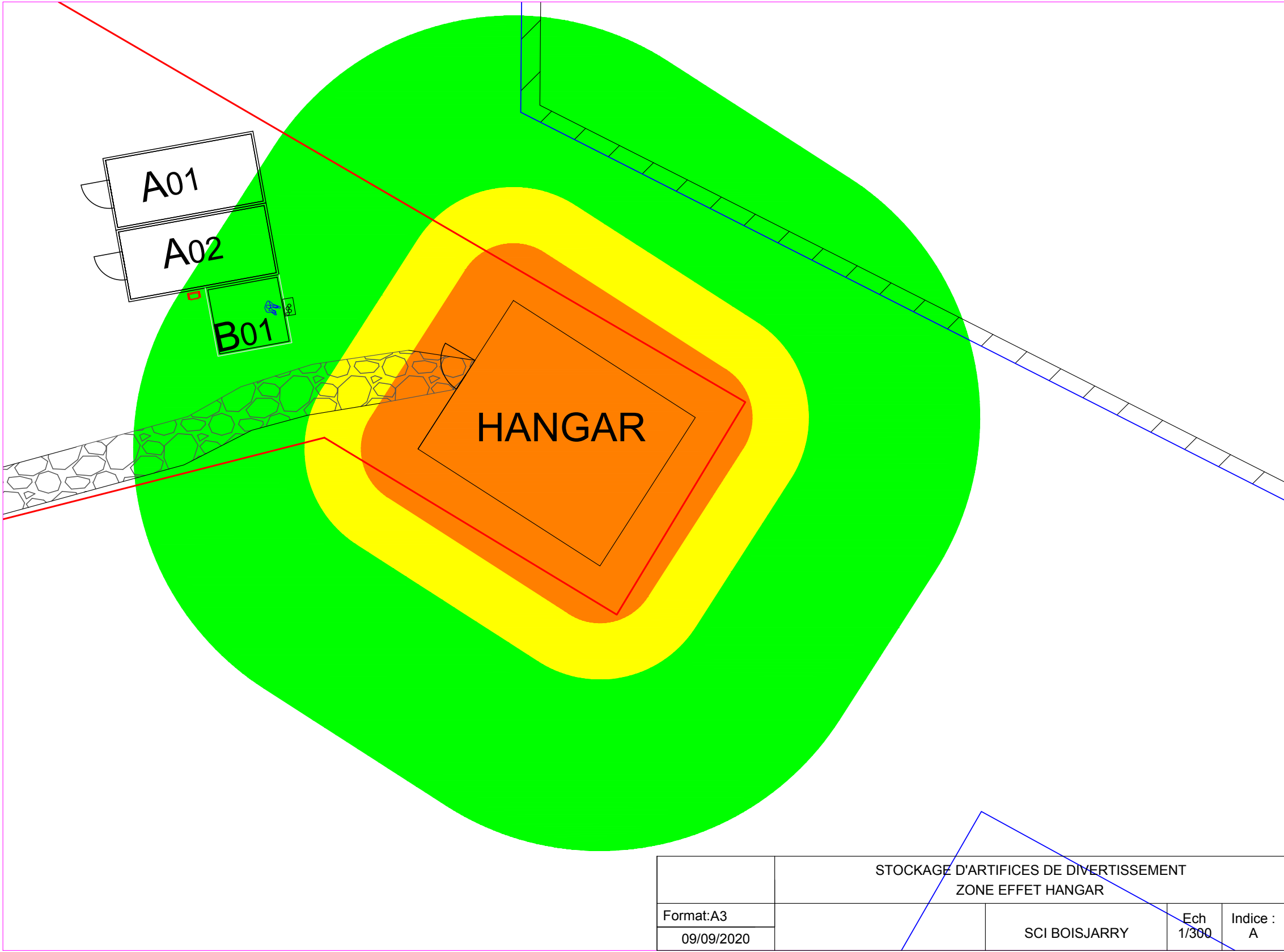
Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



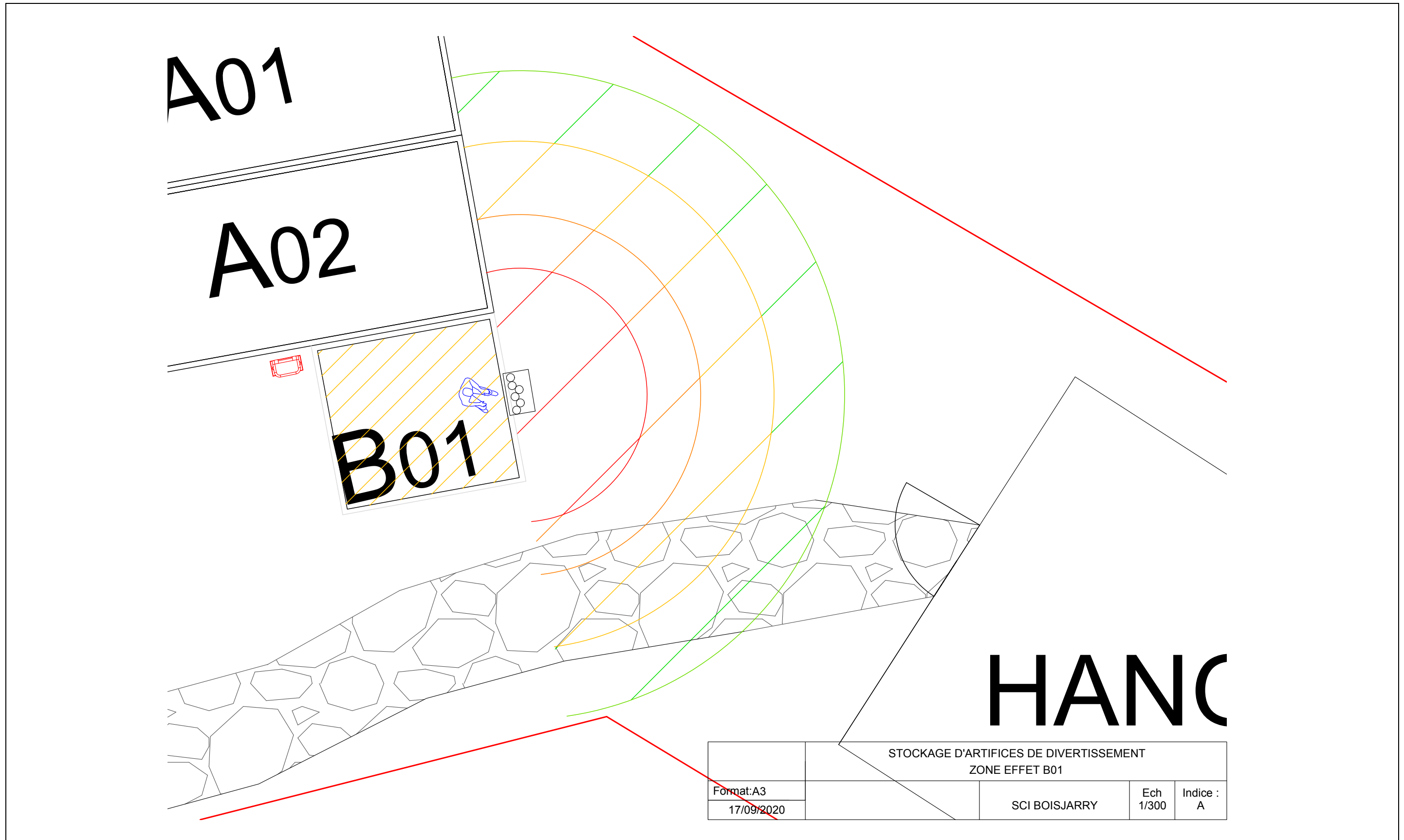
**ÉTENTION  
D'FAI I**

	STOCKAGE D'ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT ZONE EFFET AIRE D/C		
Format:A3		SCI BOISJARRY	Ech 1/300
17/09/2020			Indice : A

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



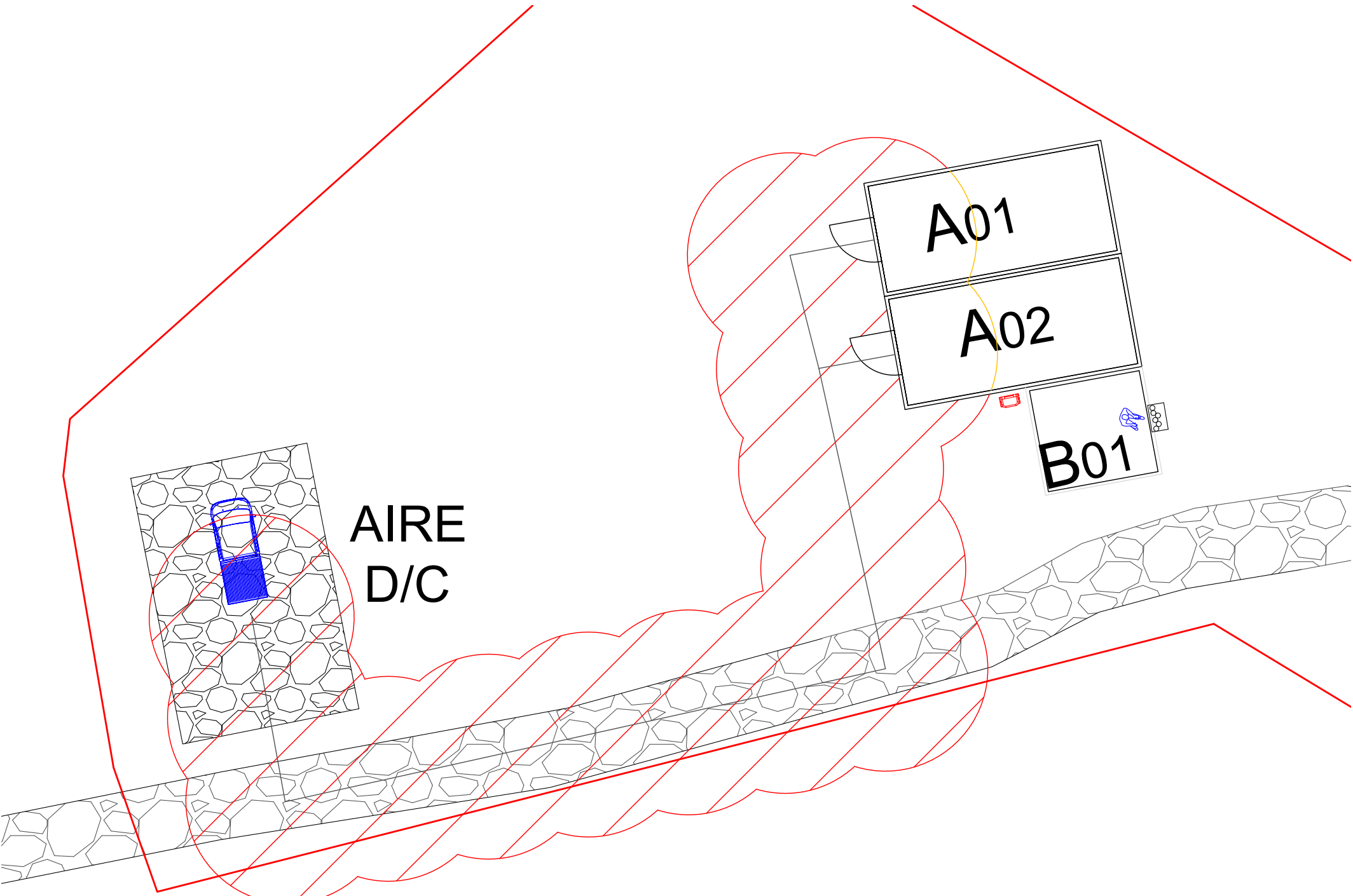
Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



STOCKAGE D'ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT ZONE EFFET B01			
Format: A3		SCI BOISJARRY	Ech 1/300
17/09/2020			Indice : A

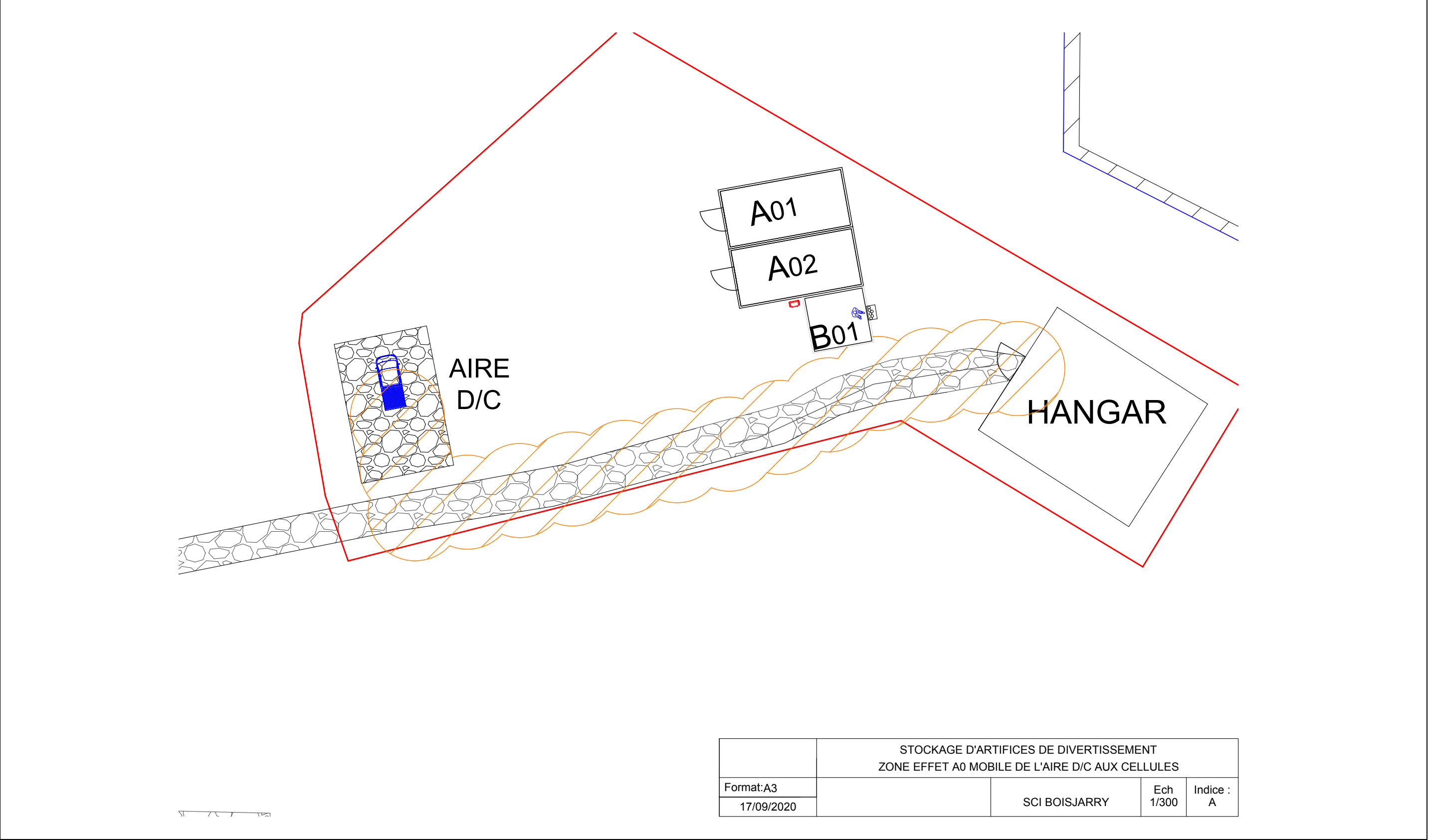
Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document

Stockage dormant Cellule D6



	STOCKAGE D'ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT ZONE EFFET A0 MOBILE DE L'AIRE D/C AUX CELLULES		
Format:A3		SCI BOISJARRY	Ech 1/200
17/09/2020			Indice : A

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



STOCKAGE D'ARTIFICES DE DIVERTISSEMENT			
ZONE EFFET A0 MOBILE DE L'AIRE D/C AUX CELLULES			
Format:A3		SCI BOISJARRY	Ech 1/300
17/09/2020			Indice : A

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
		PAGE 55/71

**Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document**

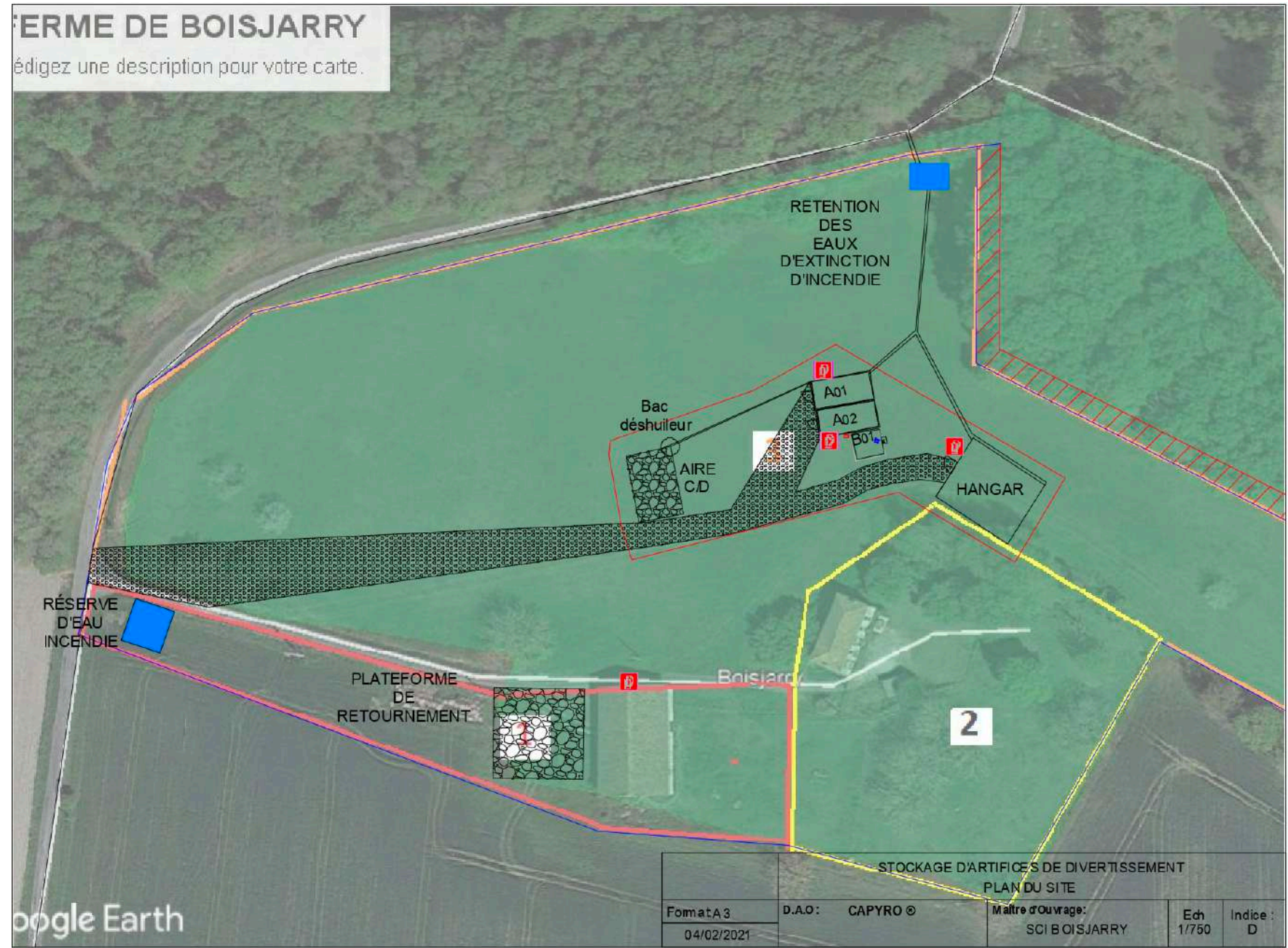
## ANNEXE 3

---

Moyen de lutte contre l'incendie

---

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document





	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
		PAGE 57/71

**Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document**

## ANNEXE 4

---

Certificats d'artificier

---

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



PREFECTURE DE LA CHARENTE

**ARRETE**

**Portant agrément relatif à la mise en œuvre d'articles pyrotechniques de catégories F4 ou T2 ou d'articles pyrotechniques de catégories 2 ou 3 conçus pour être lancés par un mortier**

LA PREFETE DE LA CHARENTE  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R 557-6-1 et suivants ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L 114-1 et R 114-5 ;

Vu le décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 modifié relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre, notamment son article 4 ;

Vu les résultats de l'enquête administrative diligentée conformément aux articles L 114-1 et R 114-5 du code de la sécurité intérieure ;

Vu la demande présentée par M. Eric CHARPENTIER, né le 28 décembre 1967 à Arras (62), demeurant Le Bois Jarry – 16190 Juignac, en vue d'obtenir l'agrément relatif à la mise en œuvre d'articles pyrotechniques de catégories FR ou T2 ou d'articles pyrotechniques de catégorie 2 ou 3 conçus pour être lancés par un mortier, mentionné au 2° de l'article 4 du décret du 31 mai 2010 modifié susvisé ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 janvier 2020 donnant délégation de signature à Mme Chantal GUELOT ;

Sur proposition de Mme la Sous-Préfète ;

Considérant que l'enquête administrative diligentée conformément aux articles L 114-1 et R 114-5 du code de la sécurité intérieure ne révèle aucun élément s'opposant à la délivrance de l'agrément ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : M. Eric CHARPENTIER, né le 28 décembre 1967 à Arras (62), demeurant Le Bois Jarry – 16190 Juignac, est agréé pour la mise en œuvre d'articles pyrotechniques de catégories F4 ou T2 ou d'articles pyrotechniques de catégories 2 ou 3 conçus pour être lancés par un mortier.

**ARTICLE 2** : Le présent agrément est délivré pour une durée de cinq ans.

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document

**ARTICLE 4** : La Sous-Préfète est chargée en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Cognac, le 29 janvier 2020  
Pour la Préfète et par délégation,  
La Sous-Préfète,

  
Chantal GUELOT

Dans les deux mois à compter de la présente notification, les recours suivants peuvent être introduits contre le présent arrêté :

- un recours gracieux adressé à Mme la Préfète de la Charente – 7-9 rue de la Préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex ;
- un recours hiérarchique adressé à : M. le Ministre de l'Intérieur – Service Central des Armes – Place Beauvau – 75800 Paris Cedex 08 ;
- un recours contentieux adressé au tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – B.P. 541 – 86020 Poitiers Cedex.

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
		PAGE 60/71

**Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document**



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SIRACEDPC

ARRÊTÉ N° 13/2018/0024 DU 27 AVRIL 2018  
CERTIFICAT DE QUALIFICATION F4-T2 NIVEAU 2

LE PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,  
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Vu** le décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;

**Vu** l'arrêté du 31 mai 2010 pris en application des articles 3, 4 et 6 du décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;

**Vu** les documents attestant de la participation du demandeur à 3 spectacles pyrotechniques au cours des deux dernières années ;

Sur proposition du directeur de cabinet ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le certificat de qualification niveau 2 prévu à l'article 6 du décret n° 2010-580 susvisé est renouvelé à :

- **Monsieur HARFI Florent**  
né le 29 décembre 1986 à Aubagne (13)  
domicilié 23, avenue Jean-Auguste Ingres à Carnoux-en-Provence 13470

**Article 2 :**

Le présent certificat de qualification niveau 2 est valable du 27 avril 2018 au 26 avril 2020.

**Article 3 :**

Le titulaire du présent certificat de qualification niveau 2 sollicitera auprès de la préfecture de son domicile le renouvellement de son certificat avant la date d'échéance de ce dernier.

**Article 4 :**

À compter du 27 avril 2020, le titulaire du présent certificat dispose du certificat de qualification niveau 1 pendant une durée de 5 (cinq) ans.

**Article 5 :**

Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Fait à Marseille, le 27 avril 2018

Pour ampliation  
le chef du SIRACEDPC

Jean-Denis PETIT

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur de Cabinet

SIGNÉ

Jean RAMPON

Je soussigné **Florent HARFI** reconnais avoir reçu notification le 20/05/2018 de l'arrêté préfectoral n°13/2018/0024 du 27 avril 2018, certificat de qualification F4-T2 niveau 2.

Signature

*Un exemplaire signé du présent arrêté sera à retourner à la :*  
Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Service Interministériel Régional des Affaires Civiles  
et Économiques de Défense et de la Protection Civile (SIRACEDPC)  
Place Félix Baret  
CS 80001  
13282 MARSEILLE Cédex 06

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
		PAGE 61/71

**Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document**



**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SIRACEDPC**

**ARRÊTÉ N° 2020/0025 DU 5 FÉVRIER 2020  
PORTANT AGRÈMENT RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'ARTICLES  
PYROTECHNIQUES DE CATÉGORIES F4 – T2 OU DE CATÉGORIES 2 OU 3  
CONÇUS POUR ÊTRE LANCÉS PAR UN MORTIER**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,  
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE,**

- Vu** le Code de la défense ;
  - Vu** le Code de la sécurité intérieure ;
  - Vu** le Code de l'environnement ;
  - Vu** le décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 modifié relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;
  - Vu** la demande d'agrément présentée et l'ensemble des pièces annexées ;
  - Vu** les résultats de l'enquête administrative diligentée conformément aux articles L.114-1 et R.114-5 du code de la sécurité intérieure ;
  - Considérant** qu'il ressort de l'instruction du dossier que le demandeur présente les garanties requises ;
- Sur proposition de la directrice de cabinet ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

- Monsieur **HARFI Florent**  
né le 29 décembre 1986 à Aubagne (13)  
domicilié 2, avenue Gay Lussac à Carnoux-en-Provence 13470  
est agréé pour la mise en œuvre d'articles pyrotechniques de catégories F4 – T2 ou de catégories 2 ou 3 conçus pour être lancés par un mortier.

**Article 2 :**

Le présent agrément a une durée de validité de 5 (cinq) ans, du 5 février 2020 au 4 février 2025.

...

**Article 3 :**

Le titulaire du présent agrément sollicitera son renouvellement auprès de la préfecture de son domicile avant sa date d'échéance.

**Article 4 :**

La directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Fait à Marseille, le 5 février 2020

Pour le préfet et par délégation,  
la directrice de Cabinet

Florence L'ÉVERINO

Je soussigné **Florent HARFI** reconnais avoir reçu notification le 05/02/20 de l'arrêté préfectoral n°2020/0025 du 5 février 2020 portant agrément en vue de la mise en œuvre d'articles pyrotechniques de catégories F4 – T2 ou de catégories 2 ou 3 conçus pour être lancés par un mortier.

Signature

Un exemplaire signé du présent arrêté sera à retourner à la :  
Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Service Interministériel Régional des Affaires Civiles  
et Économiques de Défense et de la Protection Civile (SIRACEDPC)  
Place Félix Baret  
CS 80001  
13282 MARSEILLE Cedex 06

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
		PAGE 62/71

Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document



PREFECTURE DE LA CHARENTE

N° : 33/2012/0078  
Renouvellement

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION F4-T2**

—  
LA PREFETE DE LA CHARENTE  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
—

Vu le décret n°2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2010 modifié pris en application des articles 3, 4 et 6 du décret n°2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;

Vu le certificat de qualification C4-T2 délivré le 22 septembre 2016 par la Préfecture de la Charente ;

Vu les documents attestant de la participation du demandeur à 3 spectacles pyrotechniques ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 août 2018 donnant délégation de signature à Madame Chantal GUELOT ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le renouvellement du certificat de qualification niveau 2 prévu à l'article 6 du décret n°2010-580 du 31 mai 2010 susvisé est délivré à :

- Monsieur Eric, Gabriel, Gilbert CHARPENTIER
- demeurant 40 rue du Canada – 16000 ANGOULEME
- né le 28 décembre 1987 à Arras (Pas-de-Calais)


**Article 2** : Le présent certificat de qualification niveau 2 est valable du 10 septembre 2018 au 9 septembre 2020.

**Article 3** : A compter du 10 septembre 2018, le titulaire du présent certificat dispose du certificat de qualification niveau 1 pendant une durée de 5 ans.

**Article 4** : La sous-préfète, est chargée en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cognac, le 10 septembre 2018

Pour la Préfète et par délégation,  
La Sous-Préfète,

  
Chantal GUELOT

Adresse postale : Rue Jean Tarasaud – CS 50259 – 16112 Cognac Cedex  
Téléphone : 05 45.82.00.00 - Télécopie : 05.45.82.27.15  
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 – 12 h 00  
site internet : www.charente.gouv.fr

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	IND B AOUT 2020
		PAGE 63/71

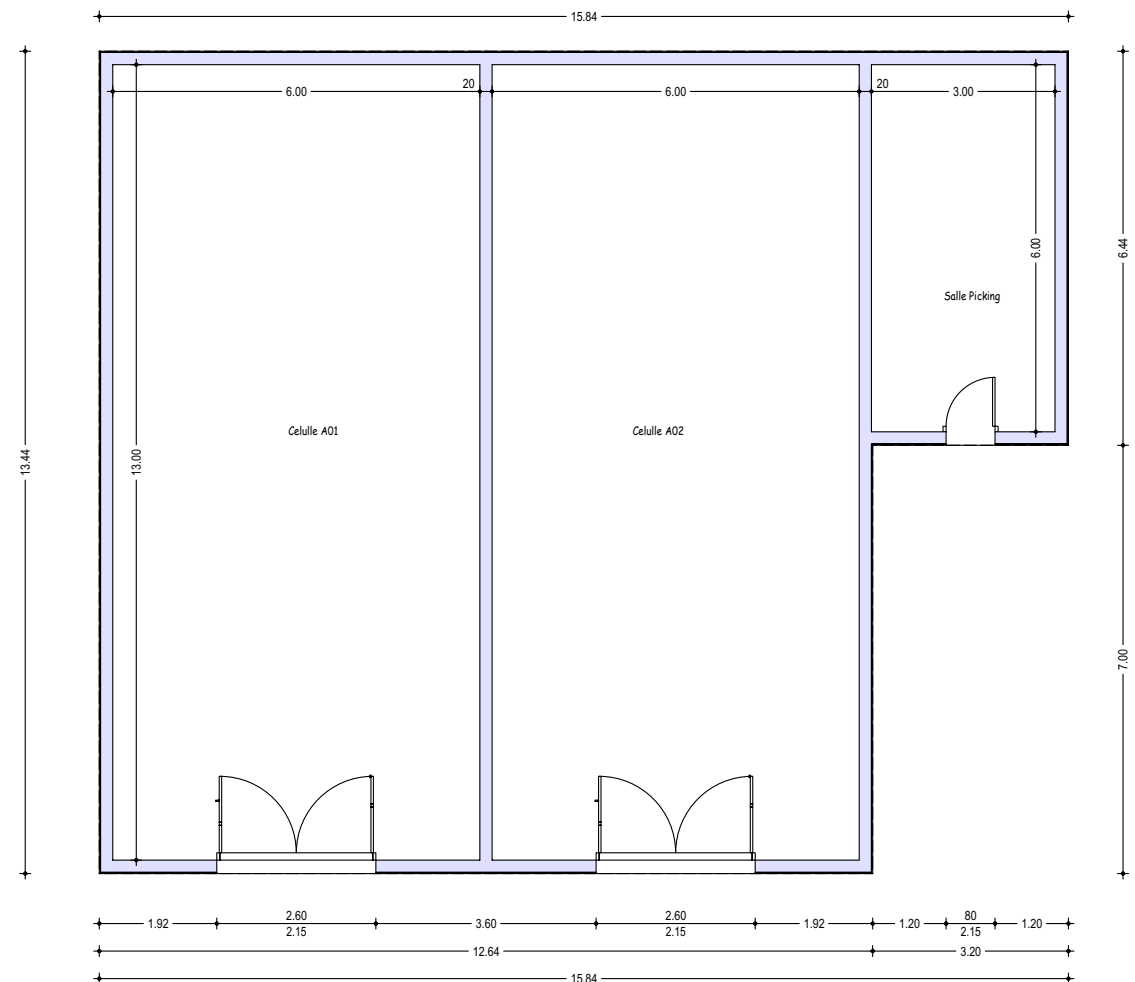
**Il est de votre responsabilité de détruire les versions antérieures de ce document**

## ANNEXE 5

---

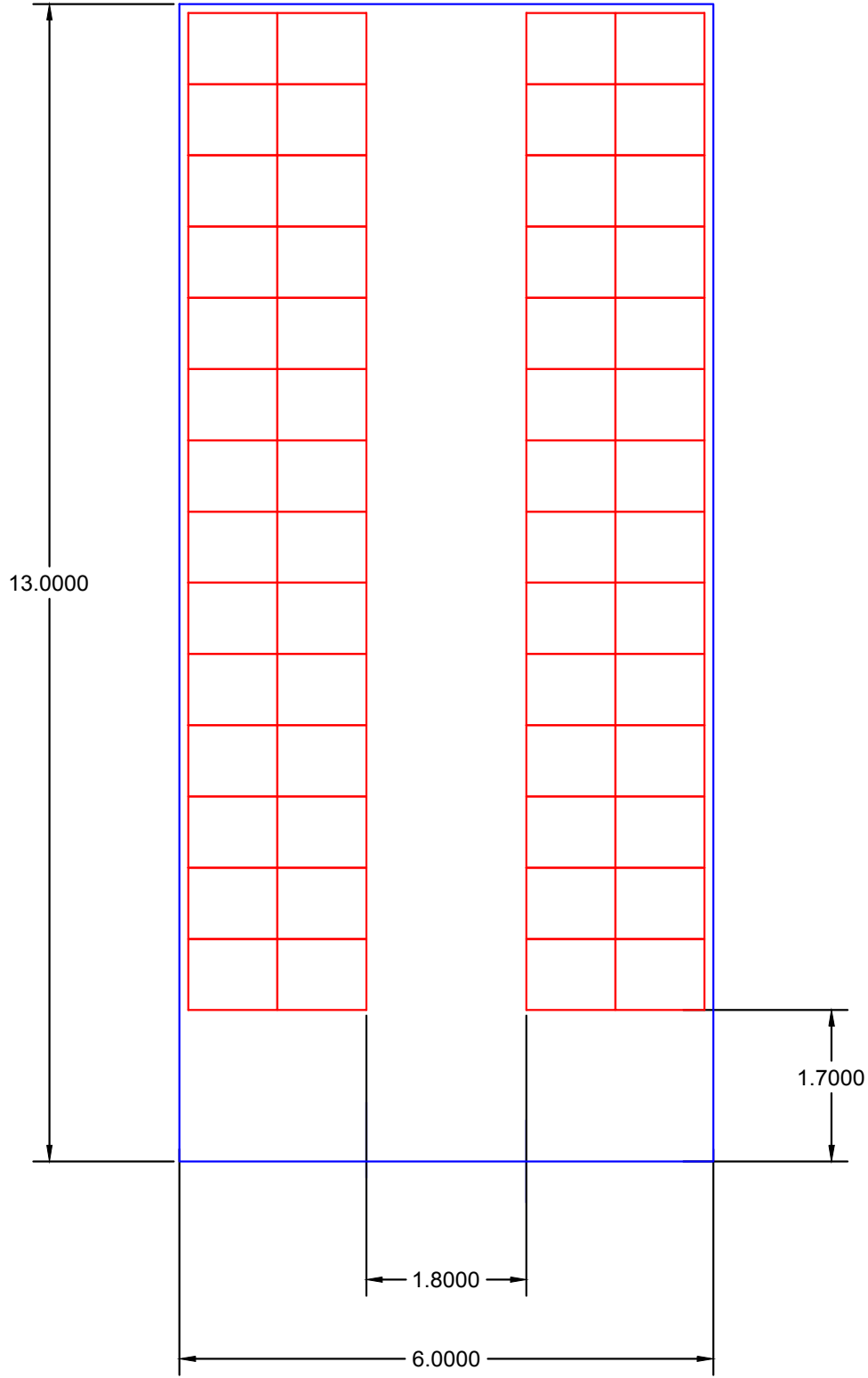
### Plan Cellules de Stockage

---



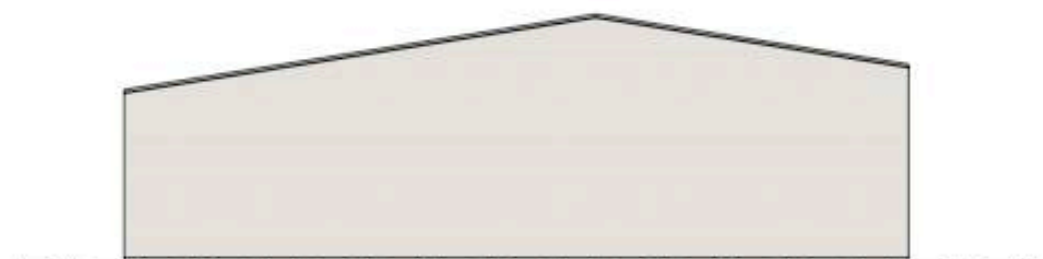
**Vue en plan Cellules**  
**Echelle : 1/100 ème**







Façade Avant



Façade Arrière



Façade Droite



Façade Gauche

**PCMI 05**

*Façades Cellules*

*Echelle : 1/125 ème*

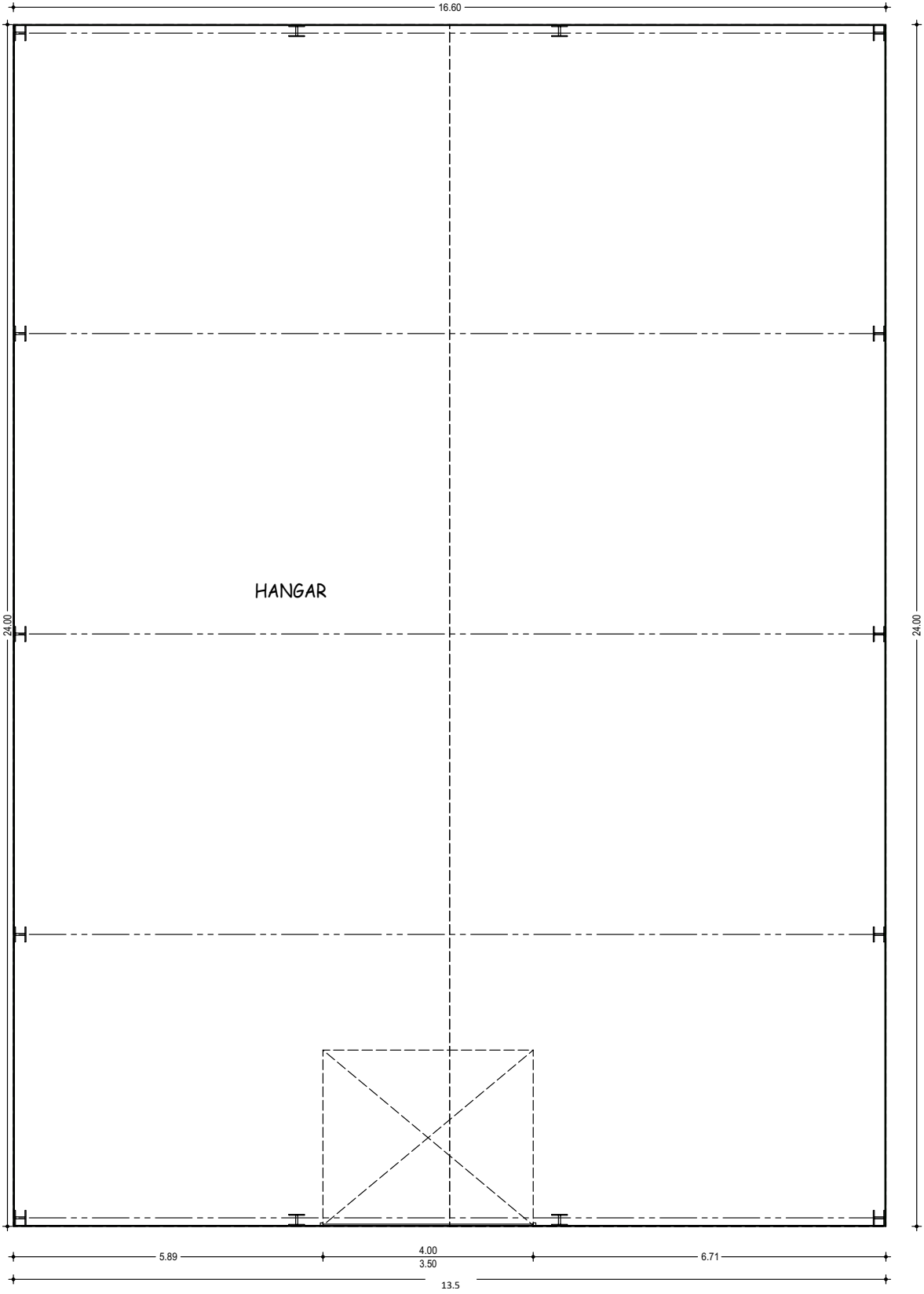
	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	INDICE B AOUT 2020
		PAGE 67/71

## ANNEXE 6

---

### Plan Stockage inerte

---



**Vue en plan Hangar**  
**Echelle : 1/100 ème**

	DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	INDICE B AOUT 2020
		PAGE 69/71

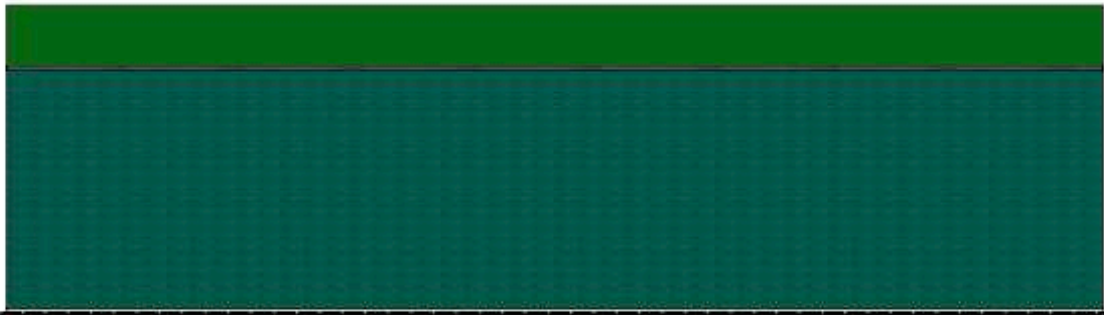
## ANNEXE 7

---

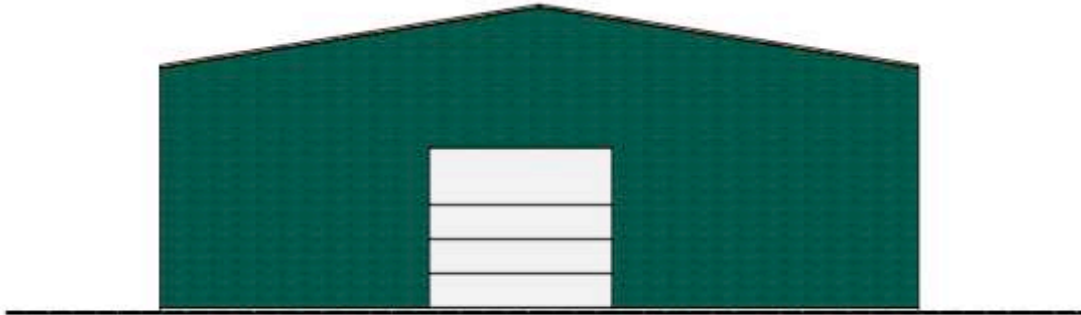
### Plan Hangar

---

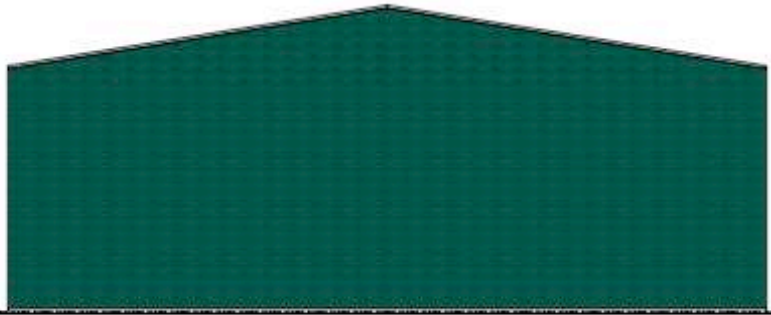
The form consists of a large rectangular area defined by blue lines. Inside this area, there are two rows of five columns each, forming a grid of 20 small rectangular cells. Each cell is further divided into four quadrants by a vertical red line. The grid is intended for handwritten notes. At the bottom of the grid, a horizontal blue dimension line with arrows at both ends is labeled '20'. On the right side of the grid, a vertical blue dimension line with arrows at both ends is labeled '16'.



Façade Gauche



Façade Avant



Façade Arrière



Façade Droite

**PCMI 05**

*Façades Hangar*

*Echelle : 1/125 ème*